Chroniques de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec

N° 72

Été 2007

# Rayons ouverts

## Sommaire


3 Éditorial

4 Entretien avec Pascale Ryan

Dossier : Portrait des acquisitions à BAnQ

6 Présentation du dossier

8 Le développement de la Collection patrimoniale québécoise : là où le flair du détective côtoie la rigueur du scientifique

12 Des partenaires pour le dépôt légal

14 Éloge d'une « douce folie »

19 Les dons non sollicités : à cheval donné...

20 La mémoire de l'État versée à BAnQ

24 Les archives privées, pour enrichir la mémoire du Québec

27 Un archiviste se rappelle

28 Vie et mœurs d'un service d'acquisition : le développement de la Collection universelle de prêt et de référence

31 Un approvisionnement adapté... pour des documents qui le sont tout autant

32 Sortir les bonnes cartes au bon moment

34 Les archives technologiques, un enjeu réel pour BAnQ ?

La vie de BAnQ

36 Bibliothèque et Archives nationales du Québec à la rencontre des régions du Québec

38 La Société des Dix : un partenaire de prestige pour BAnQ en 2007-2008

39 Les 100 ans de l'hôpital Sainte-Justine

40 Un centre d'archives et ses partenaires pour une grande région

41 Expositions

46 Événements

Rubriques

17 Jeux de mots

33 Comptes rendus de lectures

45 Trucs pratiques

46 Acquisitions patrimoniales


**Errata dans le numéro 71 :**

Page 12, légende 3 : Nous avons associé par erreur le nom de Michel Cailloux au personnage du magicien.

Page 31 : Le titre du document présenté par Esther Latorce a été changé pour *Portrait des besoins des personnes handicapées en matière de collections et de services de bibliothèque.*


Rédactrice en chef
Sophie Montreuil
Conception graphique
Marie-Violaine Lamarche
Révision linguistique
Nicole Raymond
Production
Martine Lavoie
Photographe
Suzanne Langevin, p. 3

Cette publication est réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

*À rayons ouverts, chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.
On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : arobanq.qc.ca

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet à www.banq.qc.ca.



© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Dépôt légal : 3e trimestre 2007
ISSN 0835-8672




Bibliothèque et Archives nationales Québec

par Lise Bissonnette
Présidente-directrice générale

# Pour festoyer

Bien que la concision soit un atout de la communication efficace, il arrive aussi qu'elle nuise à la clarté. J'en veux pour exemple le vocabulaire courant des bibliothèques et des archives qui, pour des raisons de commodité évidente, a constamment recours au terme « documents » pour désigner tout ce qui, de près ou de loin, est rassemblé dans nos collections.

Le mot est parfait, et serviable entre nous. Tout, ou presque, peut être dit « document » : un manuscrit d'écrivain, un acte notarié, un décret public, un livre, une revue, un journal, une carte géographique, un plan de ville, une brochure touristique, une estampe, un disque, un cédérom, un livre d'artiste et, bien sûr, le zillion de fichiers électroniques qui circulent désormais sur la planète et dont beaucoup doivent être conservés par nos soins. Comme nous nous refusons à de fastidieuses énumérations, le terme générique « documents » – utile mais sans grâce – parsème sans cesse nos présentations. Ainsi disions-nous, en décrivant la Grande Bibliothèque avant son ouverture, qu'elle contiendrait plus de quatre millions de documents. Chiffre impressionnant, et qui le demeure, mais encore faut-il, pour donner la juste mesure, signaler qu'il recouvre un million et demi de livres et divers autres documents, dont environ 500 000 microfilms et microfiches dont la fréquence d'usage est toute relative. Voici comment un terme juste masque un peu la vérité des choses.

Autre effet pervers, il donne au public une idée bien imparfaite des richesses que nous acquérons en son nom et avec le produit de ses impôts. Que de fois m'est-il arrivé, lors de tournées d'information sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de rencontrer des regards plutôt indifférents alors que j'évoquais avec fierté ou passion l'importance de nos ressources « documentaires ». Dans son acception courante, un « document » est un texte imprimé, parfois utile et souvent encombrant, qui est surtout l'objet le plus ordinaire jamais inventé par l'humain. Une véritable abstraction. Si nos milieux déplorent souvent la persistance d'une perception trop traditionnelle des bibliothèques et des archives – alors même qu'elles deviennent les institutions les plus adaptées aux transformations de la culture –, c'est en partie ce langage fonctionnel mais aride qu'il faut blâmer. Et apprendre à modifier dès que nous nous tournons vers le public.

La présente édition de *À rayons ouverts* veut souligner l'étendue et surtout la diversité de nos acquisitions. Non seulement en nommant tout ce qu'on trouve sous le mot « documents », mais en éclairant nos façons, tout aussi diverses, de les découvrir ou de les repérer, puis de nous en assurer la possession. De la plus humble brochure paroissiale du début du siècle dernier à l'ensemble de l'œuvre gravé d'un artiste, d'un fonds d'archives industrielles à un essai d'actualité, il n'y a pour nous que d'heureux moments dans ce rassemblement que nous vivons avec des joies intimes analogues à celles des collectionneurs privés, avec la valeur ajoutée du service public. Nous voulons les partager.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec est, rappelons-le, l'une des rares institutions « documentaire! » dans le monde à donner accès libre à presque toutes ses richesses. Il nous reste à apprendre, ou inventer, et maîtriser des façons plus concrètes de faire comprendre au public, notre invité, qu'il y a là un véritable festin.

*Entretien avec*

# Pascale Ryan

Madame Ryan, vous venez de publier aux éditions Lemeac *Penser la nation*, un ouvrage consacré aux intellectuels engagés dans la Ligue d'action nationale, de la période de l'avant Première Guerre mondiale à celle de la Révolution tranquille. Pourquoi cette étude ?

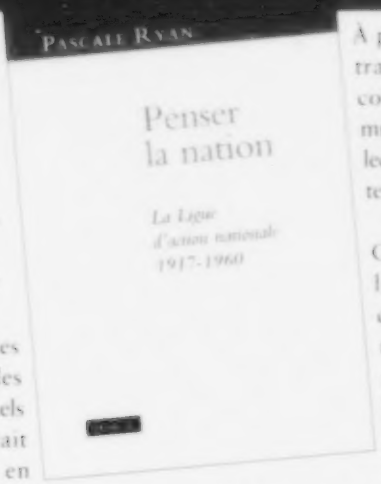


Au moment où j'ai entrepris mes études de doctorat, au début des années 1990, l'étude des intellectuels comme groupe social représentait un champ historiographique en pleine ébullition, en France notamment, où sont apparus les premiers travaux méthodologiques sur ce sujet. Dans ce pays, les chercheurs attribuent à la polarisation de l'opinion publique en 1898, entre d'un côté ceux pour qui Vérité et Justice primaient sur la raison d'État et, de l'autre, leurs adversaires qui appuyèrent l'armée française dans sa condamnation du capitaine Dreyfus, la naissance de la figure emblématique de l'intellectuel dreyfusard. La grille d'analyse française établie durant les années 1980 et 1990 était cependant difficile à exporter dans des pays dont l'histoire et la tradition intellectuelle étaient complètement différentes, en Allemagne, en Suisse ou en Belgique, par exemple. Les chercheurs non hexagonaux en étaient venus à se demander si l'intellectuel – cet homme du culturel engagé dans le politique, selon la définition consacrée de l'historien français Pascal Ory – était une exception française. On ne retrouvait nulle part ailleurs à la fin du XIX[e] siècle les conditions d'émergence liées à l'affaire Dreyfus. Qui plus est, au moment même où les spécialistes européens débattaient de ces questions, on commençait à parler en France de la mort des intellectuels qui, après des années d'interventions sur la place publique, se seraient tus. Il apparaissait pourtant difficile d'imaginer une société de type occidental où la fonction sociale de l'intellectuel – celle de penser sa société et de présenter publiquement le résultat de cette réflexion – n'existerait pas, ou n'existerait plus... À partir de ce constat, de nombreux travaux s'appuyant sur une analyse comparative ont fait apparaître les multiples identités possibles des intellectuels, largement tributaires des contextes nationaux et historiques.

Ce sont ces débats, aujourd'hui résolus grâce aux nombreux travaux qui ont suivi, qui ont alimenté ma réflexion et m'ont conduite à me pencher sur la question des intellectuels au Québec. Chez nous, on s'était beaucoup intéressé aux intellectuels des années 1960 et 1970, mais on savait peu de chose de ceux qui les avaient précédés. Il me semblait donc qu'il fallait reprendre la question en tenant compte du contexte national, à partir d'un groupe important d'individus, de manière à établir un modèle d'émergence propre au Québec. La Ligue d'action nationale m'apparaissait comme un observatoire privilégié du milieu intellectuel canadien-français du tournant du XX[e] siècle. La biographie collective des individus qui la composaient, combinée au dépouillement des archives, me semblait propre à dégager les figures de l'intellectuel qui se démarquent à partir de ce moment, ainsi que leurs modes d'émergence successifs et leurs stratégies d'intervention. C'est cette démarche qui a donné lieu à ma thèse de doctorat, puis à mon livre.

Dans cet ouvrage, vous centrez votre propos davantage sur le parcours des hommes que sur les idées qu'ils défendent, déjà commentées dans de nombreuses publications. Vous soulignez, à cet égard, qu'il existe peu de traces écrites dans ce champ biographique. Comment expliquez-vous cet état de fait ?

Certaines grandes figures, comme celle de Lionel Groulx, ont laissé des fonds d'archives importants. Il est également possible de retrouver la trace de littéraires comme Rex Desmarchais dans des dictionnaires ou des répertoires littéraires. Mais, dans son ensemble, le milieu intellectuel canadien-français est essentiellement composé, avant la Révolution

par Carole Payen, directrice du cabinet de la présidente-directrice générale et conseillère aux affaires internationales

tranquille, d'avocats, de notaires, de médecins et de journalistes qui n'ont pas laissé d'archives. Même si certains d'entre eux ont pu atteindre une certaine notoriété à l'époque, la mémoire collective les a oubliés. C'est ce qui a compliqué le travail de recherche et de collecte de données.

Au cours de vos recherches, quelles ont été vos principales sources d'information ?

J'ai surtout consulté des fonds d'archives, dont ceux des principaux acteurs de la Ligue d'action nationale, les Lionel Groulx, André Laurendeau, Esdras Minville ou Roger Duhamel notamment, qui comprennent leur correspondance complète. J'ai également lu les Mémoires des principaux intéressés, leurs œuvres, ainsi que les collections complètes de *L'Action française* et de *L'Action nationale*. Finalement, j'ai eu la chance de pouvoir interviewer plusieurs témoins de l'époque, comme Gérard Filion, membre de la Ligue et ancien directeur du *Devoir*, Claude Ryan, également ancien directeur du *Devoir*, le journaliste Jean-Marc Léger et Robert Laplante, directeur actuel de *L'Action nationale*. Ces entrevues ont permis d'éclairer les aspects les plus nébuleux de l'histoire de la Ligue.

Vous qui évoluez quotidiennement dans l'environnement de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour des raisons professionnelles*, comment y avez-vous travaillé en tant que chercheur ? Comment avez-vous exploité la richesse des collections de l'institution ?

En tant que chercheur, j'ai fréquenté notre institution à des moments bien différents de son évolution, sans bien sûr me douter que j'aurais la chance un jour d'y travailler. J'ai commencé mes recherches dans les années 1990, alors qu'on commençait à peine à parler d'une Grande Bibliothèque pour le Québec ! C'est donc presque de l'histoire ancienne. J'ai alors fréquenté assidûment l'édifice Saint-Sulpice, et toujours avec le même plaisir, afin de consulter les livres de la Collection patrimoniale québécoise. J'ai également travaillé sur certains fonds d'archives de l'ancienne Bibliothèque nationale, par exemple celui de la Société des écrivains canadiens, et des anciennes Archives nationales, avant qu'elles ne déménagent à l'édifice Hocquart, par exemple le fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste. Mais je n'ai pas eu accès, à l'époque, aux collections numériques qui existent aujourd'hui, et qui se développent constamment. J'aurais bien aimé consulter *L'Action française* ou *L'Action nationale* sur Internet, comme ce sera possible bientôt de le faire. Je dois dire que j'envie les jeunes chercheurs d'aujourd'hui qui commencent leurs travaux avec des ressources dont il aurait été impensable de bénéficier il y a une dizaine d'années.

Le fait d'avoir trouvé si peu de documents écrits et d'avoir fondé votre étude sur de nombreux témoignages et entrevues vous inspire-t-il des réflexions quant à la conservation de la mémoire au Québec ?

Il est clair que, dans le cas de la Ligue d'action nationale, un mouvement nationaliste qui publie une revue depuis 90 ans et qui a déjà eu une maison d'édition, il n'y a eu, du moins jusqu'aux années 1960, aucun souci de préserver les archives. Il faut comprendre que ce genre de mouvements – et c'est également le cas de bien des petites maisons d'édition par exemple – repose généralement sur le travail d'une ou deux personnes dévouées à la cause. Les archives se trouvent le plus souvent dans leur bureau à la maison, et elles se perdent au cours de déménagements successifs. Souvent, ces individus n'ont pas conscience que leurs documents pourraient intéresser des chercheurs. Lorsque documents et témoins disparaissent, c'est tout un aspect de la mémoire collective qui disparaît également, à jamais. Il reste encore certainement un grand travail de conscientisation à faire.

* Pascale Ryan est agente culturelle à la Direction de la programmation culturelle de BAnQ.

# LA FACE CACHÉE

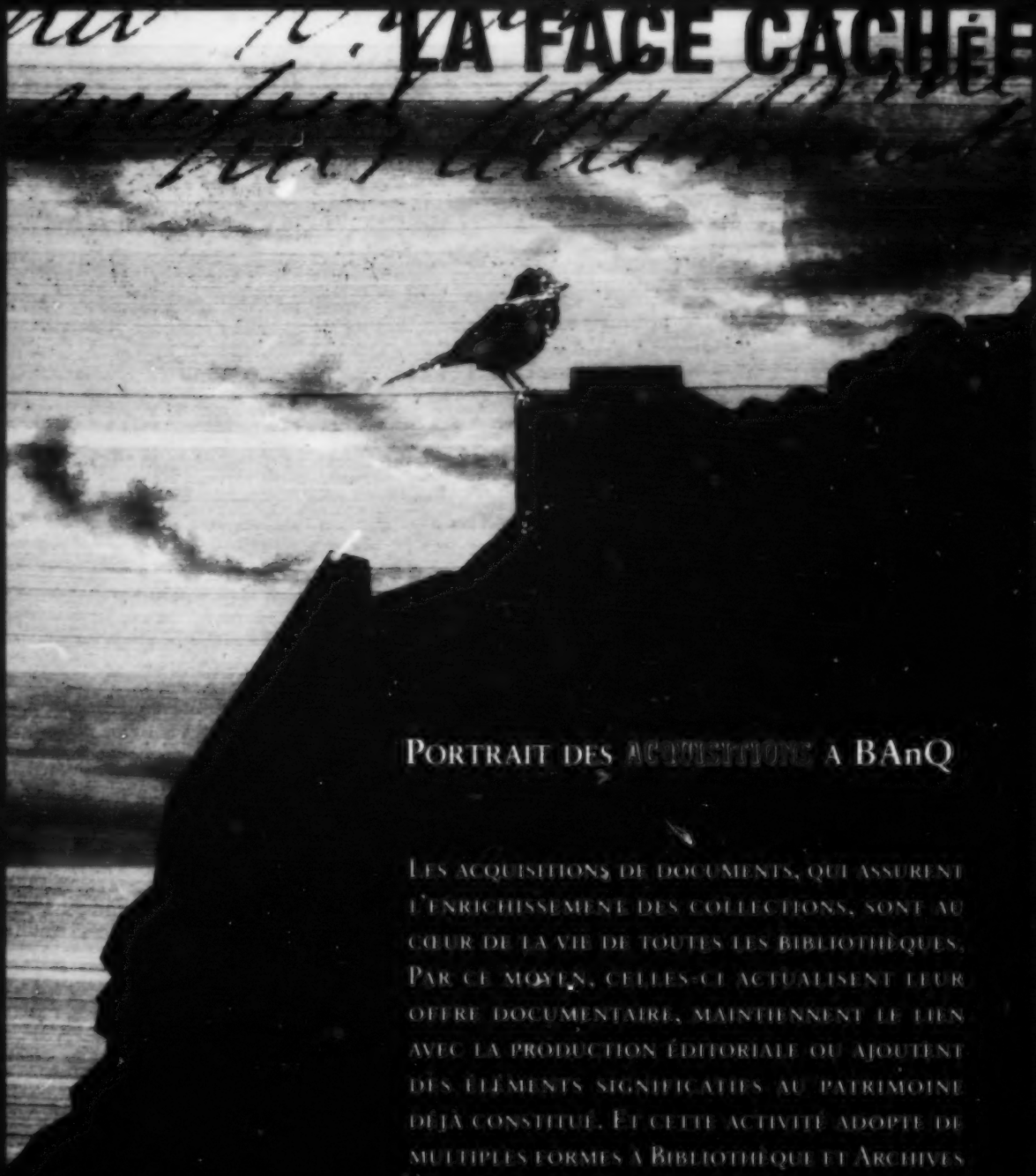

## Portrait des acquisitions à BAnQ

Les acquisitions de documents, qui assurent l'enrichissement des collections, sont au cœur de la vie de toutes les bibliothèques. Par ce moyen, celles-ci actualisent leur offre documentaire, maintiennent le lien avec la production éditoriale ou ajoutent des éléments significatifs au patrimoine déjà constitué. Et cette activité adopte de multiples formes à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), qui regroupe une bibliothèque nationale, des archives nationales, une bibliothèque publique et une bibliothèque virtuelle.

# Entrez — Que j'te dis

par CLAUDE FOURNIER, directeur général de la conservation

À l'instar de la majorité des bibliothèques nationales, la Direction générale de la conservation assure l'application du dépôt légal afin de rassembler, dans la **Collection patrimoniale** de BAnQ, l'édition nationale québécoise. Elle acquiert aussi par achats et par dons des documents non soumis au dépôt légal, ceux produits avant la mise en œuvre de cette législation, en 1968, les documents relatifs au Québec ainsi que les documents étrangers ayant une valeur patrimoniale et un intérêt bibliophilique. Enfin, elle acquiert les archives privées du domaine de la littérature et des beaux-arts. L'exhaustivité de la Collection patrimoniale québécoise demeure un objectif fondamental ainsi que la présence d'un éventail complet des types de documents, comme en témoigne l'ajout, au cours des dernières années, du dépôt légal des programmes de spectacles et, plus récemment, des productions cinématographiques et télévisuelles.

La Direction générale des archives exerce, au sein de BAnQ, les mandats d'acquisition des **archives nationales**. Elle recueille donc les archives gouvernementales, civiles et judiciaires du Québec, conformément aux règles d'application du calendrier de conservation qu'elle doit administrer à l'échelle nationale. Elle acquiert aussi d'importants fonds d'**archives privées** et met en œuvre le vaste chantier de gestion et de conservation des **archives électroniques**.

Enfin, la Direction générale de la diffusion applique une politique d'acquisition propre aux bibliothèques publiques, afin d'enrichir la **Collection universelle de prêt et de référence**. À cette politique s'ajoutent des lignes directrices, des portraits et des profils de collection qui guident les bibliothécaires chargés de l'acquisition. Les documents traditionnels constituent le noyau de l'offre documentaire, à laquelle s'ajoutent des collections de films, de cartes et plans, de documents multilingues, de documents électroniques, sonores ou en braille.

***On trouvera des reproductions attestant la richesse et la variété de ces acquisitions au fil des pages de ce dossier thématique.***

Afin d'offrir un portrait qui témoigne de ces activités d'acquisition, BAnQ présente dans la section Arts et littérature, au niveau 1 de la Grande Bibliothèque, du 19 juin 2007 au 6 janvier 2008, une exposition d'acquisitions réalisées au cours des trois dernières années par la Direction générale de la conservation et la Direction générale des archives. Intitulée ***Nos collections se dévoilent***, l'exposition comporte des sections consacrées à l'histoire, à la politique, à la vie quotidienne, au droit et à la justice, aux arts, à la télévision et au cinéma, aux autochtones, à l'architecture et au voyage. Tous les types de documents y sont représentés, des manuscrits aux livres, des journaux aux affiches, des cartes anciennes aux documents électroniques, des cartes postales aux cartes de souhait, des disques vinyle aux disques compacts, des estampes aux livres d'artistes, des photographies et des caricatures aux gravures anciennes et aux reliures d'art. L'exposition présente donc les résultats concrets des travaux d'acquisition qui sont réalisés sans relâche par BAnQ pour accroître la richesse du patrimoine documentaire québécois.

ACQUÉRIR AU MOINS
UN ET, BIEN SOUVENT,
DEUX EXEMPLAIRES
DE TOUS LES DOCUMENTS
PUBLIÉS AU QUÉBEC
ET DE TOUT DOCUMENT
RELATIF AU QUÉBEC.

# Le développement de la Collection patrimoniale québécoise : là où le flair du détective côtoie la rigueur du scientifique

par SYLVIE FOURNIER, directrice des acquisitions de la Collection patrimoniale

S'il est bien connu qu'une bibliothèque acquiert des livres, peu de gens savent que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) voit aussi à rassembler une grande variété de documents. De même, peu de gens savent que le mandat de BAnQ, en ce qui concerne sa Collection patrimoniale québécoise – distincte de sa Collection universelle de prêt et de référence –, ne vise pas la quantité ou la qualité, mais plutôt l'exhaustivité. **Le but poursuivi par l'institution consiste ainsi à acquérir au moins un et, bien souvent, deux exemplaires de tous les documents publiés au Québec et de tout document relatif au Québec, soit les livres, les brochures, les publications gouvernementales, les documents cartographiques, les affiches, les cartes postales, les revues et journaux, les estampes, les reliures d'art, les enregistrements sonores, les programmes de spectacles, les livres d'artistes, les documents électroniques, les films, les partitions musicales, les reproductions d'œuvres d'art et les publications diffusées sur Internet.**

Cette exhaustivité des collections nécessite de la rigueur dans le repérage des nouvelles parutions et des démarches dignes d'un détective privé pour les titres à tirage limité ou pour les titres rares ou anciens. Dans les faits, BAnQ doit tenter d'acquérir l'ensemble de la production québécoise depuis l'avènement de l'imprimerie en 1764. Défi de taille s'il en est un et qui ne peut être relevé sans un cadre juridique et administratif, ni sans plusieurs stratégies de repérage ou d'acquisition.

La *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* définit très clairement la responsabilité de l'institution à cet égard, lui confiant le mandat de rassembler le patrimoine documentaire publié au Québec et la documentation relative au Québec, quels que soient la langue du document et le lieu d'édition.

De cette loi découlent deux règlements sur le dépôt légal qui définissent les modalités d'application, les montants délimitant le dépôt, le nombre d'exemplaires à déposer et la liste des documents exclus. La Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale est aussi régie par la *Politique de développement de la Collection patrimoniale*, qui encadre ses interventions et établit les orientations et principes régissant ses activités. Enfin, le *Plan triennal de développement de la Collection patrimoniale 2006-2009* propose, pour chaque type de document, une description de la collection, les modes d'acquisition, les priorités de développement et les moyens d'action envisagés.

Programmes de la pièce de théâtre *La face cachée de la lune* de Robert Lepage :

IMAGE 1
*The Far Side of the Moon*, Séoul, LG Arts Center, 2003.

IMAGE 2
*La face cachée de la lune*, Montréal, Théâtre du Nouveau Monde, 2003.

IMAGE 3
*La face cachée de la lune*, Paris, Théâtre national de Chaillot, 2005.

1

2

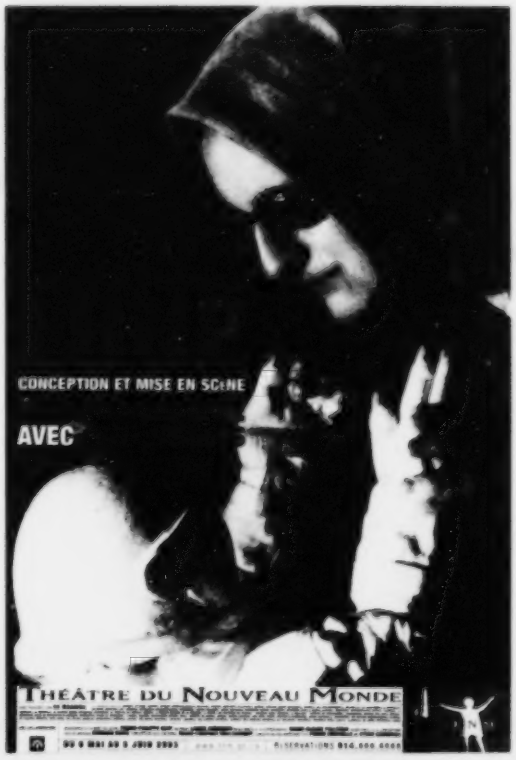


3

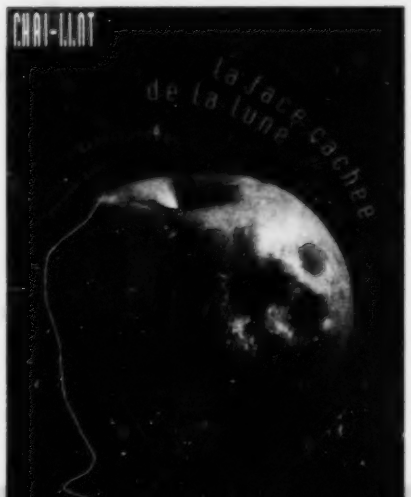


## Les principaux modes d'acquisition

Les principaux modes d'acquisition qui permettent à BAnQ de rassembler le patrimoine québécois sont le dépôt légal, le don et l'achat. Leur complémentarité en fait un véritable levier de développement de collections.

LE DÉPÔT LÉGAL constitue un maillon stratégique de toute politique documentaire nationale. Comme pour la majorité des bibliothèques nationales à travers le monde, le dépôt légal constitue le mode central d'acquisition retenu par BAnQ pour rassembler une collection complète des œuvres publiées au Québec. Le premier règlement sur le dépôt légal a été instauré en 1968, avec la mise en vigueur de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*. La législation a ensuite été révisée à quelques reprises pour élargir le champ du dépôt légal. Le tableau ci-dessous illustre la mise en application, par support, du dépôt légal au cours des décennies.

### Les documents acquis par dépôt légal

| | |
|---|---|
| 1968 | livres, brochures, publications en série, cartes géographiques, livres d'artistes, partitions musicales |
| 1992 | documents électroniques et logiciels, enregistrements sonores, microformes, documents iconographiques (affiches, cartes postales, estampes, reproductions d'œuvre d'art) |
| 2003 | programmes de spectacles |
| 2006 | documents cinématographiques et télévisuels |

LES DONS, quant à eux, proviennent principalement de particuliers ou d'institutions. Ils représentent un apport substantiel au développement des collections patrimoniales et permettent d'acquérir des documents épuisés ou difficiles à trouver dans le commerce. Dans certains cas, BAnQ peut émettre au donateur un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu. Lorsque les documents revêtent une importance nationale au sens de la *Loi sur l'exportation de biens culturels*, BAnQ peut aussi présenter une demande d'attestation relative à un bien culturel aux fins de l'impôt à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. L'obtention de l'attestation permet alors au donateur de bénéficier de certains avantages fiscaux additionnels.

En 2006-2007, les dons et échanges ont permis aux collections de BAnQ de s'accroître de 15 440 titres de documents, de 22 656 numéros de périodiques et de 1,69 mètre linéaire de fonds d'archives du domaine des beaux-arts et de la littérature. Parmi ces dons, signalons une importante collection de manuels scolaires des Sœurs du Bon-Pasteur, près de 6 000 disques québécois offerts par Télé-Québec, 65 reliures d'art d'Odette Drapeau, un rare recueil (daté de 1886) de photographies du Saguenay et du Lac-Saint-Jean et d'importants versements aux fonds d'archives de Madeleine Ferron, Gérald Godin, Claude-Henri Grignon et Pauline Julien. La liste des donateurs est publiée dans le rapport annuel de l'institution. Leurs généreuses contributions permettent à BAnQ de réaliser sa mission. Des moyens de promotion doivent néanmoins être constamment déployés auprès des collectionneurs et de la population en général pour mieux faire connaître BAnQ et la diversité de ses collections, d'une part, et pour sensibiliser ceux-ci aux dons et legs particuliers ou universels, d'autre part. L'exposition *Nos collections se dévoilent*, en cours à la Grande Bibliothèque, constitue l'un de ces moyens.

Enfin, LES ACHATS permettent principalement de faire des acquisitions rétrospectives, d'acquérir des exemplaires supplémentaires de documents québécois ou des documents non soumis au dépôt légal, par exemple les ouvrages relatifs au Québec publiés à l'extérieur du Québec. Les sommes allouées aux achats sont réparties par type de document, en tenant compte de la *Politique de développement de la Collection patrimoniale* et des priorités identifiées dans le *Plan triennal de développement de la Collection patrimoniale 2006-2009*. Toute acquisition nécessite diverses approbations. En général, les achats se font auprès de librairies agréées, de fournisseurs commerciaux, de particuliers et, dans certains cas, d'institutions. En 2006-2007, les achats ont permis aux collections de BAnQ de s'accroître de 4 297 titres de documents, de 447 numéros de périodiques et de 1,55 mètre linéaire de fonds d'archives du domaine des beaux-arts et de la littérature. Parmi ces achats, signalons l'acquisition d'une carte géographique publiée par Pierre Duval en 1677, d'un exemplaire dédicacé du rarissime recueil de poèmes d'Alain Grandbois publié en Chine en 1934, de 590 cartes postales de la région de Laval, de plus de 300 gravures de Robert Wolfe, Gérard Tremblay et Albert Dumouchel, du fonds d'atelier de Rodolphe Duguay et de 10 livres d'artiste de Roland Giguère.

4

5

## L'évolution des pratiques de l'édition : de nouveaux défis dans le développement des collections patrimoniales

L'institution aura à relever plusieurs défis au cours des prochaines années et l'avènement des nouvelles technologies et d'Internet n'y est pas étranger. Les modes d'acquisition et de conservation des documents devront être révisés afin d'éviter qu'une partie importante du patrimoine québécois n'échappe à BAnQ. L'intégrité des collections patrimoniales est ici en jeu. Voici quelques-unes des réflexions en cours au sein de l'institution.

Le milieu de la production musicale connaît actuellement une profonde mutation. Le support a évolué du disque en vinyle et de la cassette au CD et au DVD, et la dernière transformation est la diffusion d'enregistrements sonores en ligne. L'application du dépôt légal à ce type de document sera source de multiples questions quant à la façon de les recueillir et de les conserver.

L'avènement de nouvelles technologies modifie aussi considérablement les modes d'édition des cartes géographiques. Ainsi, plusieurs éditeurs n'impriment leurs cartes que sur demande à partir de données constamment mises à jour. BAnQ devra ainsi déterminer à quelle fréquence elle devra recevoir en dépôt légal les cartes modifiées.

L'utilisation des technologies informatiques touche aussi le domaine des arts graphiques. Plusieurs artistes utilisent maintenant l'ordinateur comme planche à dessin ou plaque à graver. BAnQ reçoit actuellement en dépôt légal les gravures produites selon les critères établis par l'ex-Conseil québécois de l'estampe, ce qui exclut pour le moment les images numériques de création. L'institution devra cependant établir sa position quant à un éventuel élargissement du dépôt légal pour ce nouveau type de document.

6

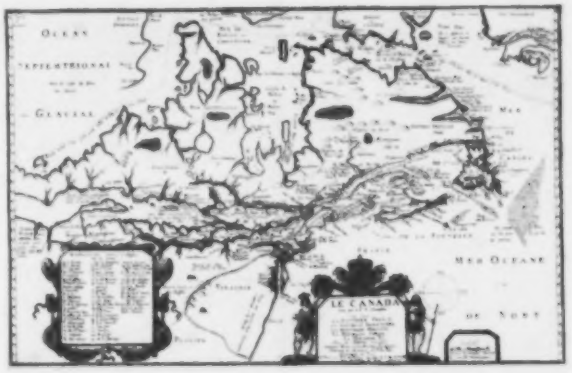


7

Une quantité phénoménale de documents sont maintenant produits et diffusés sur Internet. L'application du dépôt légal pour ceux-ci nécessitera des ressources majeures. BAnQ devra aussi déterminer quels sont les sites Internet québécois qu'elle devra conserver de façon permanente. Ce dernier point soulève à lui seul un défi technologique de taille.

Tous ces questionnements sur les acquisitions en amènent d'autres quant à la conservation et à la consultation à long terme des documents. BAnQ doit dès maintenant y réfléchir afin de s'assurer que les documents numériques qu'elle acquiert soient toujours accessibles dans 20, 50 ou même 100 ans. Parce que la conservation, ce n'est pas une question de court terme.

IMAGE 4
Alain Grandbois, *Poèmes*, Hankéou, s. é., 1934.

IMAGE 5
*Saint-Vincent-de-Paul [Laval]*, carte postale, s. l., s. é., 190-?

IMAGE 6
Groupe KOREM, *Le Québec*, carte géographique, Québec, Gouvernement du Québec, 2004.

IMAGE 7
Pierre Duval, *Le Canada faict par le s[ieu]r de Champlain : ou sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Holande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c.[...]*, carte géographique, Paris, [chez l'auteur], 1677.

# Des partenaires pour le dépôt légal

par MIREILLE LAFORCE, coordonnatrice de la Section du dépôt légal,
Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale

Le dépôt légal est un formidable outil permettant de rassembler tout ce qui se publie au Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) reçoit par cette voie près de 15 types de publications différents. Pour faire connaître et faciliter le dépôt légal dans certains milieux, BAnQ s'est adjoint quatre partenaires bien connus et ancrés dans leurs sphères d'activité respectives. De par leurs mandats, ces organismes maintiennent des liens privilégiés avec des producteurs et éditeurs. Les ententes permettent à BAnQ de profiter de cet avantage et d'économiser temps et énergie, ce qui est souvent le cas aussi pour les déposants eux-mêmes.

## SOPROQ ET SOPREF

Les deux premières ententes touchent les enregistrements sonores. L'entente avec la Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ) est la continuité d'une entente mise en œuvre en 1993 avec l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). En raison de son mandat visant à gérer les redevances dues à ses sociétaires (producteurs et maisons de disques) pour l'utilisation de leurs enregistrements sonores, la SOPROQ est un maillon important de l'industrie du disque. Les producteurs d'enregistrements sonores québécois ont l'habitude de lui faire parvenir un exemplaire de tous les enregistrements mis sur le marché. Dans le cadre de l'entente entre BAnQ et la SOPROQ, celle-ci fait la promotion du dépôt légal et recueille aussi deux exemplaires pour BAnQ. Le producteur n'a ainsi qu'à faire un seul envoi, plutôt que deux à deux endroits différents.

La première entente avec la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF) remonte pour sa part à 2003. Cet organisme à but non lucratif a pour mandat de soutenir les créateurs de musique en émergence. Ceux-ci, à cause de leurs conditions de création souvent précaires, sont souvent très difficiles à joindre et à sensibiliser au dépôt légal. La SOPREF est une ressource presque incontournable pour les artistes et producteurs d'enregistrements sonores œuvrant en marge des circuits commerciaux établis (couverts par la SOPROQ). BAnQ a conclu avec la SOPREF une entente permettant aussi aux artistes d'effectuer leur dépôt légal par l'entremise de cet organisme, qui joue également un rôle de relais d'information important.

1

2

## SDM et la Cinémathèque québécoise

Pour faciliter le travail de repérage relatif aux documents électroniques sur supports et logiciels, BAnQ compte depuis 1993 sur les Services documentaires multimédia Inc. (SDM), qui effectuent également l'enregistrement du dépôt légal et le traitement de ces publications.

Dernière venue des ententes, celle avec la Cinémathèque québécoise est née avec l'élargissement du dépôt légal aux films et émissions de télévision en janvier 2006. La Cinémathèque québécoise reçoit les films pour BAnQ en plus de les traiter et de les conserver. Elle effectue également le travail de dépistage visant à repérer et à réclamer s'il y a lieu les films visés par le dépôt légal. BAnQ bénéficie de l'expertise et des ressources d'un organisme qui jouit de la confiance et du soutien du milieu du cinéma et de la télévision.

Assurant l'arrivée régulière d'une partie des publications soumises au dépôt légal, ces ententes permettent à la Section du dépôt légal d'accorder plus de temps à la promotion, au dépistage et à la réception du dépôt légal des autres publications qui font l'objet de cette obligation. Les ententes relatives au dépôt légal permettent de plus à BAnQ d'entretenir des liens privilégiés avec d'autres institutions culturelles québécoises importantes.

Image 1
Michel Coulombe et Marcel Jean (dir.), *Le dictionnaire du cinéma québécois*, quatrième édition revue et augmentée, Montréal, Boréal, 2006.

Image 2
*Mange ta ville avec Catherine Pogonat*, affiche, Montréal, Artv, 2005.

*Rien ne différencie apparemment le collectionneur du reste des hommes, et comme il pratique ce jeu pour des raisons souvent contradictoires, c'est sous cent aspects divers qu'il se présente à nous*[1].

# Éloge d'une « douce folie »

par DANIEL CHOUINARD, coordonnateur de la Section des achats, dons et échanges, Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale

Le développement d'une collection patrimoniale au sein d'une institution nationale repose sur un ensemble de sources d'acquisition extrêmement variées. Cette situation s'explique non seulement par la grande diversité des documents acquis (livres, revues, journaux, disques, cartes postales, estampes, cartes géographiques, affiches, manuscrits, etc.) et par l'ampleur de la tâche – parce qu'on vise l'exhaustivité –, mais aussi par le contexte historique, politique et culturel dans lequel cette institution s'est développée.

Si l'édition contemporaine est en bonne partie acquise par dépôt légal, ce puissant outil que le législateur met à la disposition de l'institution pour lui permettre de recevoir d'office des exemplaires de tous les documents publiés sur son territoire, encore faut-il rappeler que, dans le cas du Québec, ce mécanisme n'est en place que depuis 1968. Les autres sources d'acquisition prennent donc une importance toute particulière pour l'enrichissement de la Collection patrimoniale québécoise de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Partons donc à la découverte de ces autres « fournisseurs » qui nous réservent parfois de belles prises… et quelques étonnements.

Image 1
*Saint-Vincent-de-Paul [Laval], Qué. B[a]teaux de la traverse*, carte postale, Coteau Landing, International Post Card Co., entre 1903 et 1912

Image 2
*Souscrivez à l'Emprunt de la « Victoire »*, affiche, s. l., s. é., entre 1914 et 1918.

Image 3
Norman Wilkinson, *Allan Line to Canada : Service direct du Havre*, affiche, Montréal/Paris, Allan Line/J.M. Currie et co., entre 1893 et 1915. Détail.

## Le libraire

**Le libraire est le plus fidèle allié du bibliothécaire, une sorte de double, mais qui accepte que les livres ne soient que de passage chez lui.** Une longue fréquentation fait parfois aussi de ce noble entremetteur un ami. S'il vend des livres neufs, c'est lui qui signale la parution d'un nouveau titre d'auteur québécois à l'extérieur du Québec. Vend-il des livres d'occasion ? Alors il trouve dans ses rayons – ô miracle de la mémoire humaine, car son inventaire n'est jamais complètement informatisé – l'édition épuisée dont il manquait un exemplaire dans la Collection patrimoniale. S'intéresse-t-il aux ouvrages précieux ? Il envoie alors un message dans lequel il ne parvient pas tout à fait à contenir sa fébrilité à propos de cette pièce rare que tous cherchent, que peu peuvent s'offrir et que lui seul possède… enfin, encore pour quelques jours. Il vous la réserve, bien sûr, mais il faudra faire vite, car d'autres se font insistants ; il leur résiste, parce que c'est vous… On réfléchit, on échange quelques chiffres, on fait mine d'hésiter un peu, puis l'affaire se conclut dans un grand soulagement : le trésor appartient désormais à la collectivité.

## Le collectionneur

« Le collectionneur a, dans un domaine déterminé, le désir de tout posséder[2]. » Maurice Rheims (1910-2003), le plus fameux commissaire-priseur de son époque, résume ainsi de façon saisissante cette « douce folie » qui a également inspiré un livre remarquable à Nicholas A. Basbanes[3]. Disons-le tout net : les collections institutionnelles ne seraient que l'ombre d'elles-mêmes sans l'apport de collections privées. Aucune institution, si importante soit-elle, ne peut se livrer à l'acquisition de pièces significatives avec

4

3

5

l'ardeur, la persévérance, la compétence et, parfois, avec les moyens déployés par certains collectionneurs. Nous sommes ici en présence d'êtres singuliers, parfois profondément originaux, qui se livrent à leur passion avec un acharnement qui peut susciter l'admiration ou… la perplexité.

Cette passion les occupe tout entiers pendant des années, des décennies parfois ; elle dévore leur temps libre et une bonne partie de leurs ressources. On dit que chez certains collectionneurs, c'est moins la collection elle-même qui les obsède que la recherche des pièces manquantes. Qu'ils profitent assez peu de leurs trésors parce qu'ils sont plus intéressés par ce qui leur manque que par ce qu'ils ont réussi à obtenir.

Et puis, un jour, vient le grand moment de vérité : il est temps de passer la main, en raison de l'âge ou parce que leur collection est « complète », c'est-à-dire qu'ils ne trouvent plus de nouvelles pièces intéressantes. Tous ne le font pas avec le même détachement, mais pour certains l'une des avenues les moins douloureuses consiste alors à se tourner vers une institution qui assurera la conservation de leur œuvre.

7

**Image 4**
Peter Mazell, *A View of Gaspe Bay in the Gulf of St. Laurence/Vue de la baye de Gaspé dans le golfe de St Laurent*, gravure, Londres, T. Jefferys, 1760.

**Image 5**
*Ligne Allan du Havre au Canada*, affiche, Montréal/Havre, Allan Line/J.M. Currie et co., entre 1905 et 1914.

**Image 6**
*L'aventure en Nouvelle-France : guitare seule/Adventure in New France : solo guitar*, partition musicale, recherches et arrangements de François Leclerc, Saint-Romuald, Les Productions d'Oz, 2006.

**Image 7**
Norman Wilkinson, *Allan Line to Canada : Service direct du Havre*, affiche, Montréal/Paris, Allan Line/J.M. Currie et co., entre 1893 et 1915.

# *Jeux de mots*

## *et de livres pour délivrer des mots*

Le titre d'un livre est sans nul doute l'une des premières clés utilisées pour faire une recherche dans les catalogues informatisés de bibliothèques. Dans Iris, le catalogue des documents publiés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, c'est le mode d'interrogation qui apparaît par défaut, que l'on fasse une recherche simple ou combinée. Rien d'étonnant à cette situation, puisque la fonction principale du titre consiste à permettre d'identifier, de repérer et de classer un livre. À cette fonction de catalogage s'ajoutent celle d'annoncer le contenu du livre et celle d'en faire la promotion, c'est-à-dire de veiller à capter l'attention d'un lecteur potentiel.

On classe généralement les titres en deux catégories : les titres thématiques, qui décrivent le sujet du livre (*Un simple soldat*, pièce de Marcel Dubé), et les titres rhématiques, qui en décrivent plutôt la forme (*Poésies complètes* de Nelligan). Davantage que les titres rhématiques, les titres thématiques ont la capacité d'agir sur la lecture en orientant la réception du texte : ils créent ce qu'on appelle l'« horizon d'attente » du lecteur, qui commencera à lire les premiers mots du texte en s'efforçant, pas toujours volontairement ni consciemment, de faire apparaître les liens qui unissent le titre et le texte. Au fil de mes prochaines chroniques, j'aimerais explorer sous cet angle, afin d'y débusquer des « jeux de mots » et des « jeux de livres », quelques-unes des œuvres connues et moins connues de notre littérature.

Ne serait-ce que par la volonté très nette dont a toujours fait preuve l'auteur de ce roman de doter l'ensemble de son œuvre de titres ludiques, voire loufoques, le premier cas s'impose d'emblée. À l'oral comme à l'écrit, le titre *L'avalée des avalés* est polysémique : il recèle évidemment un jeu sémantique autour de « l'avalée » et « la vallée », une équivoque d'autant plus riche que la mère de l'écrivain se nomme… Nina Lavallée. Ne sachant trop quelle piste de lecture choisir, le lecteur se croit un moment rassuré par les premiers mots du roman, prononcés par le personnage principal, Bérénice, qui éclairent immédiatement les liens qui unissent le titre et l'œuvre : « Tout m'avale. Quand j'ai les yeux fermés, c'est par mon ventre que je suis avalée, c'est dans mon ventre que j'étouffe. Quand j'ai les yeux ouverts, c'est par ce que je vois que je suis avalée, c'est dans le ventre de ce que je vois que je suffoque. » Et voilà, le lien est établi… vraiment ? Non, puisqu'une lecture attentive de l'extrait fait apparaître un autre jeu de mots, semblable à celui du titre, mais plus discret. Ne peut-on lire et entendre « c'est *parce que je vois* que je suis avalée » dans le syntagme « *par ce que je vois* » ? Alors qu'il semble lui fournir une explication, l'auteur se joue du lecteur et se prête en fait à un stratagème qu'il ne cessera plus de pratiquer jusqu'à la dernière phrase du roman.

*par Sophie Montreuil, directrice de la recherche et de l'édition*

En outre, ils sont devenus de véritables spécialistes de leur domaine de prédilection, ayant accumulé une connaissance intime de chaque pièce, de sa provenance, de sa rareté, de sa valeur marchande et de la place exacte qu'elle occupe au sein de cet ensemble qu'ils ont édifié pour la postérité. Dans le meilleur des cas, ils ont fixé cette somme de connaissances dans un catalogue ou une étude consacrée à leur collection. Sinon, c'est peut-être l'institution bénéficiaire qui s'en chargera.

Ainsi, c'est à divers collectionneurs que BAnQ doit une bonne partie de ses collections de cartes postales, d'enregistrements sonores et, bien entendu, de livres.

## Les institutions

**Un grand nombre d'organismes contribuent également à l'enrichissement de la Collection patrimoniale québécoise :** bibliothèques de toutes sortes, grandes et petites entreprises, communautés religieuses et associations diverses offrent régulièrement des collections plus ou moins importantes. Le cas des communautés religieuses est particulièrement éloquent. Après avoir vu l'Église perdre progressivement son influence au cours des 40 dernières années, le Québec doit maintenant relever le défi de la préservation du patrimoine religieux. Les imposantes collections de documents de toutes sortes développées par les diverses communautés alimentent ainsi régulièrement la Collection patrimoniale de BAnQ.

## Le simple particulier

**À côté de ces grands acteurs, on trouve également des centaines de simples particuliers qui, chaque année, s'adressent à BAnQ pour proposer des documents de toutes sortes.** Ils sont généralement préoccupés par la conservation de l'imprimé et ne se résignent tout simplement pas à « jeter des livres ». Leur contribution, si modeste soit-elle, n'en est pas moins appréciée, et l'attention que BAnQ leur accorde s'inscrit dans la notion de service public si chère à l'institution. Elle reflète aussi la conviction que la préservation du patrimoine documentaire est l'affaire de tous.

## Et Internet ?

Même si certains libraires ne voient pas forcément d'un bon œil le formidable développement qu'a connu le commerce du livre **grâce à Internet, force est de constater que l'on ne peut tout simplement plus ignorer les possibilités offertes par ce réseau pour l'achat de livres.** L'ordinateur permet désormais de rechercher et d'acheter des livres neufs ou d'occasion dans le monde entier. Le plus important site de vente de livres d'occasion se targue même de donner accès à quelque 100 millions de livres offerts par 13 500 vendeurs[4] ! On aura toutefois compris que ces milliers de « vendeurs » ne sont pas tous des libraires chevronnés et que cette façon de faire se prête davantage à l'achat de livres de valeur modeste. Si l'on recherche plutôt un ouvrage rare ou précieux, on aura intérêt à consulter un libraire d'expérience, que l'on peut par ailleurs joindre par l'entremise de certains sites spécialisés[5].

Ainsi, l'offre de documents n'a peut-être jamais été aussi abondante. Cette richesse et la multiplicité des sources d'approvisionnement posent toutefois un défi bien particulier à une institution comme BAnQ : celui d'éviter la dispersion et l'incohérence dans ses efforts d'acquisition. C'est entre autres à cela que sert sa *Politique de développement de la Collection patrimoniale* : encadrer la « douce folie » sans toutefois la réprimer complètement.

1. Maurice Rheims, *Les collectionneurs : de la curiosité, de la beauté, du goût, de la mode et de la spéculation*, Paris, Ramsay, 1981, p. 43.
2. *Ibid.*, p. 27.
3. Nicholas A. Basbanes, *A Gentle Madness: Bibliophiles, Bibliomanes, and the Eternal Passion for Books*, New York, Henry Holt, 1999.
4. Voir http://www.abebooks.com.
5. Comme ceux de la Confrérie de la librairie ancienne du Québec (http://www.bibliopolis.net) ou de la Ligue internationale de la librairie ancienne (http://www.ilab.org).

# Les dons non sollicités : à cheval donné...

par Martine Renaud, bibliothécaire,
Direction des acquisitions
de la Collection patrimoniale

**On entend par « dons non sollicités » les dons faits directement et spontanément au comptoir d'accueil de la bibliothèque. Il peut s'agir d'un seul document, parfois de plusieurs dizaines, apportés par des usagers désireux de compléter nos collections ou encore de se départir d'objets devenus encombrants et inutiles mais qu'ils n'osent pas jeter.**

En effet, en triant ces milliers de documents, force est de constater que le livre, quel qu'il soit, conserve un caractère sacré puisque ses lecteurs se révèlent extrêmement réticents à l'envoyer à la récupération même quand sa vie utile est visiblement terminée. Ces dons, tout en témoignant de l'intérêt des usagers pour le livre et pour notre institution, entraînent toutefois un travail important pour un bénéfice parfois fort maigre.

Ainsi, l'année dernière, plus d'une centaine de caisses contenant des milliers de documents ont été remises à la Grande Bibliothèque, puis acheminées à la Section des dons, achats et échanges de la Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale. On peut raisonnablement estimer qu'à peine 5 % de tous ces documents viendront enrichir les diverses collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notamment la Collection patrimoniale québécoise et la Collection universelle de prêt et de référence.

**Les dons non sollicités nous parviennent sur un large éventail de supports : il y a des livres, bien sûr, mais également des revues, des CD, des DVD et des vidéocassettes.** Malheureusement, ces documents se trouvent souvent dans un piètre état physique (soulignés, usés, détériorés à cause d'un mauvais entreposage) et, la plupart du temps, ils figurent déjà dans nos collections. Les usagers ignorent pour la plupart que les dons, au même titre que les achats, doivent répondre aux critères établis par les services d'acquisition de BAnQ.

Lorsque nous recevons des livres édités au Québec avant 1968, date de la mise en vigueur du dépôt légal, nous vérifions systématiquement que nous en possédons des exemplaires en bon état dans la Collection patrimoniale québécoise. Le livre québécois ne représente toutefois qu'un très faible pourcentage des dons non sollicités. En effet, les deux tiers des livres reçus sont édités à l'extérieur du Québec et plus de la moitié d'entre eux sont de langue anglaise. Le réflexe de faire don de ses livres à une bibliothèque semble plus ancré chez nos usagers anglophones.

Nous recevons également de nombreux livres en langues étrangères, et c'est sans doute le contexte dans lequel les dons non sollicités s'avèrent les plus utiles étant donné les difficultés que nous éprouvons à trouver des fournisseurs offrant un large éventail de ce type de document. Les livres en espagnol, en italien, en allemand et même parfois en chinois sont donc systématiquement retenus afin d'être évalués par les responsables de la Collection multilingue.

Les livres de fiction et les documentaires récents en très bon état sont conservés pour être évalués par les responsables des collections thématiques. Les DVD et CD sont aussi conservés pour évaluation en raison de leur popularité auprès de nos usagers. Nous recevons également des centaines de manuels scolaires, particulièrement dans le domaine de l'informatique, de l'ingénierie et des sciences pures, datant pour la plupart des années 1980 et 1990. Ces manuels s'avèrent souvent complètement obsolètes à cause de l'évolution rapide des connaissances dans ces domaines.

S'il fallait brosser le portait type du don non sollicité fait à la Grande Bibliothèque, il s'agirait sans doute d'un livre de poche de langue anglaise (un polar de Mary Higgins Clark peut-être) ayant visiblement voyagé entre plusieurs mains avant d'aboutir dans nos locaux, où il ne séjournera que très brièvement. Il n'aura pas l'honneur de garnir nos rayons mais continuera plutôt son voyage jusqu'à la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager, un organisme sans but lucratif avec lequel BAnQ collabore depuis plusieurs années dont l'une des principales activités est de faire d'importants envois de livres dans les pays en voie de développement.

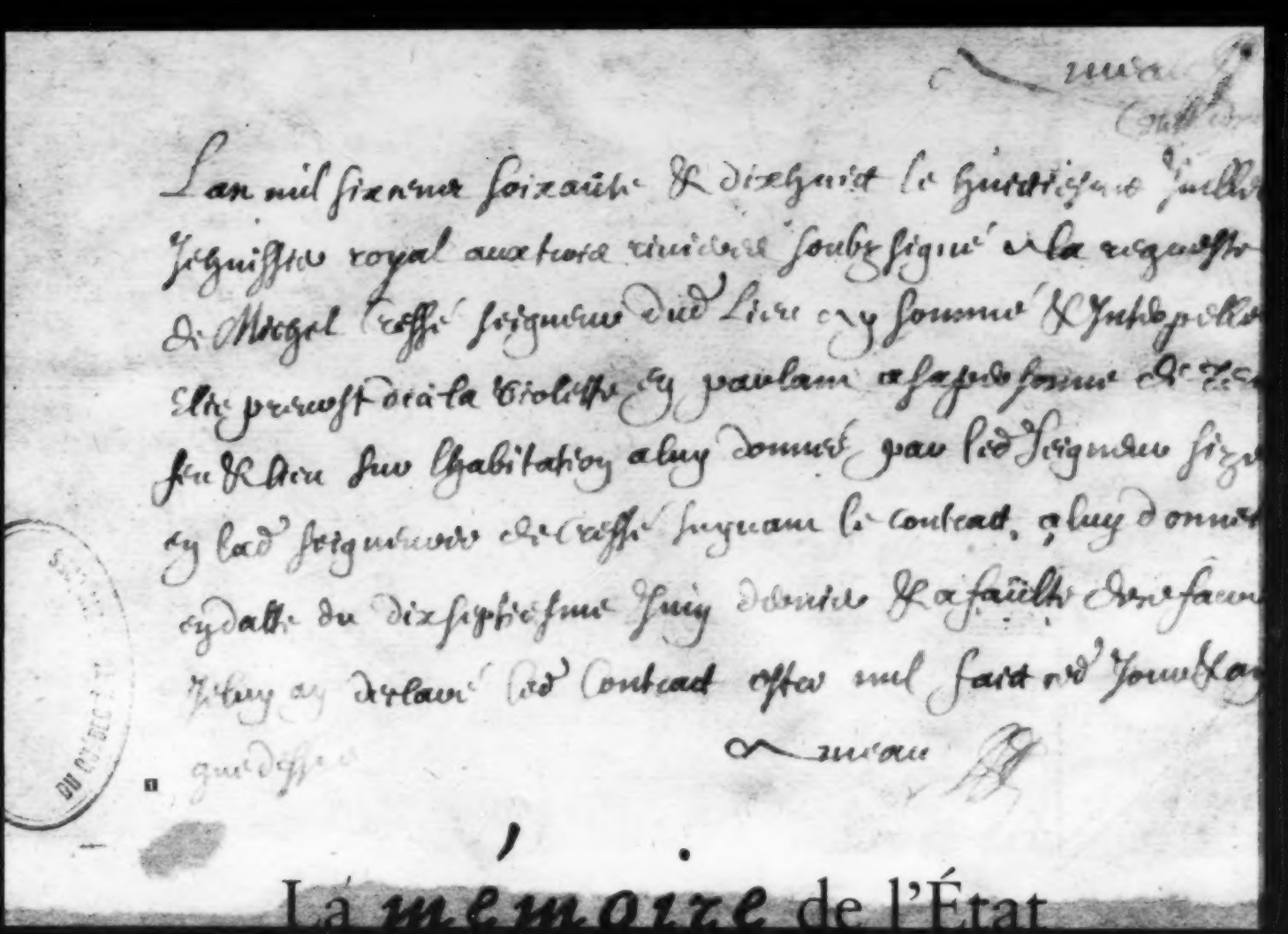

# La mémoire de l'État versée à BAnQ

par Evelyn Kolish, Centre d'archives de Montréal,
Julie Fournier, Centre d'archives de Québec,
et Sophie Moget, Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'année 2006, avec la fusion des Archives nationales du Québec (ANQ) et de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), a marqué l'apparition au sein de la nouvelle institution d'un nouveau mode d'acquisition propre à la Direction générale des archives (DGA). En effet, le versement d'archives gouvernementales, civiles et judiciaires, qui sert à assurer la conservation de la mémoire de l'État du Québec, découle directement des obligations légales imposées par la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chapitre A-21.1). Le versement se distingue du dépôt légal par l'intervention de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) en amont du processus d'acquisition et par un partenariat continu avec les gestionnaires de documents des ministères, des organismes publics et des tribunaux judiciaires.

Depuis son adoption en 1983, cette loi oblige l'ensemble des ministères et des organismes publics à produire et à soumettre pour approbation aux Archives nationales du Québec (maintenant à BAnQ) leur calendrier de conservation. Cet outil incontournable de la gestion des documents administratifs décrit toutes les séries documentaires produites ou rassemblées par un organisme dans la poursuite de ses activités. Il définit également leur cycle de vie, c'est-à-dire la période de temps où elles sont conservées dans les services qui les produisent, celle où elles séjournent dans un centre de conservation intermédiaire et enfin la période où l'on décide de leur disposition finale, soit la destruction, l'échantillonnage ou la conservation intégrale. L'approbation des calendriers par BAnQ est un levier puissant qui permet d'assurer la pérennité des documents de grande valeur historique tout en évitant de gaspiller les fonds publics en conservant inutilement de vastes quantités de documents administratifs sans intérêt pour la mémoire de la collectivité.

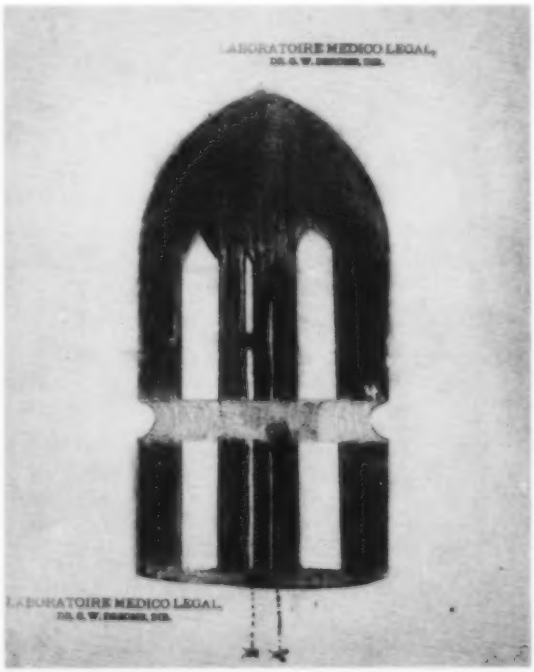


Une fois dotés d'un calendrier de conservation, les ministères et organismes publics centralisés ainsi que les tribunaux judiciaires doivent verser annuellement à BAnQ leurs archives à conservation permanente rendues à échéance. Le versement implique non seulement un transfert physique mais également un transfert de propriété, BAnQ devenant l'unique propriétaire des documents qu'elle reçoit. Par ailleurs, de nombreux organismes décentralisés, du secteur communément dit « parapublic[1] », sont tenus de conserver eux-mêmes leurs archives historiques.

## Une mémoire régionale

Les versements d'archives publiques sont faits par les organisations qui les ont produites au centre d'archives de BAnQ desservant la région administrative où l'organisme ou le bureau régional est situé. En effet, depuis la création du réseau actuel de centres d'archives entre 1972 et 1981, les Archives nationales du Québec se sont efforcées de respecter le principe de territorialité, garantissant que les archives sont conservées près des populations qui les ont produites. D'ailleurs, la tradition bien ancrée de l'accessibilité des archives civiles et judiciaires en région a contribué de façon importante à la création de ce réseau de centres d'archives régionaux. Dans la plupart de ces centres, les archives civiles et judiciaires ont d'ailleurs constitué la base initiale des collections et forment encore aujourd'hui les fonds les plus volumineux, qui connaissent un accroissement régulier.

En suivant cette même logique territoriale, on constate que les archives gouvernementales se trouvent massivement concentrées au Centre d'archives de Québec, puisque la majorité des ministères et organismes ont leur siège social dans la capitale. Une quantité considérable mais beaucoup moins importante d'archives gouvernementales est versée au Centre d'archives de Montréal, alors qu'une faible proportion se trouve dans les sept autres centres, provenant surtout de bureaux ou de services régionaux, par exemple les centres de détention ou de probation du ministère de la Sécurité publique.

IMAGE 1
Injonction par Michel Cresse à Élie Prevost, 1678. Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec, fonds Greffes de notaire du district judiciaire Trois-Rivières, série Séverin Ameau dit Saint-Severin.

IMAGE 2
Dessin d'une balle illustrant des stries pour l'analyse balistique, 1922. Centre d'archives de Montréal, fonds Cour du banc du roi, District de Montréal, Matières criminelles en général, Dossiers.

## Un partenariat incontournable

La collecte et la conservation du patrimoine documentaire de l'État nécessitent une bonne collaboration entre les gestionnaires de documents des archives publiques et les archivistes de la Direction générale des archives de BAnQ. Ces derniers travaillent étroitement avec les gestionnaires de documents afin de les aider à élaborer et à tenir à jour leurs calendriers de conservation, puis en les appuyant dans la préparation des versements. Le secteur des archives judiciaires et civiles offre d'ailleurs un exemple particulièrement éloquent de ce partenariat qui mérite une brève présentation.

L'adoption de la *Loi sur les archives* et l'accumulation de montagnes d'archives judiciaires et civiles dans les palais de justice ont mené la création, en 1987, du Comité interministériel sur les archives judiciaires. Ce comité a réuni des représentants des producteurs (la magistrature, le Barreau et la Chambre des notaires), des utilisateurs (des professeurs de droit et d'histoire ainsi que des généalogistes) et des gardiens des archives judiciaires (la Direction générale des services judiciaires du ministère de la Justice et les ANQ) pour une réflexion approfondie sur l'élaboration d'un calendrier de conservation pour les tribunaux judiciaires. D'une durée de deux ans, cette réflexion s'est conclue par le dépôt d'un rapport en trois volumes qui est devenu un classique dans la littérature archivistique[2]. Ce rapport, qui a reçu l'approbation des juges en chef des tribunaux et du ministère de la Justice, a établi les lignes directrices de l'approche québécoise en matière de conservation des archives judiciaires. Son contenu se résume assez simplement : la conservation de la plupart des archives judiciaires datant d'avant la date charnière de 1920; la conservation intégrale, après cette date, de certaines séries perçues comme étant au cœur de la « mémoire » des tribunaux (notamment les plumitifs et les registres des jugements); enfin, l'échantillonnage statistique des dossiers judiciaires pour la plupart des juridictions à partir de 1920. Cet échantillonnage permet de conserver un microcosme des activités judiciaires, fidèle reflet de l'ensemble des dossiers originaux, alors que la conservation des registres assure qu'aucune cause ne disparaît sans laisser de traces.

## La mémoire qui s'enrichit

La mise en application des calendriers des tribunaux a commencé en 1992 et depuis ce temps, les neuf centres d'archives de BAnQ s'enrichissent annuellement de trésors d'archives judiciaires pour le plus grand bien des justiciables et pour le grand plaisir du public chercheur. Les archives judiciaires et civiles forment un ensemble de fonds d'une profondeur historique et d'une continuité remarquables, permettant aux chercheurs de suivre l'évolution de la société québécoise depuis ses débuts coloniaux jusqu'à nos jours. Des archives dites civiles, comme les registres d'état civil, les greffes de notaires, les tutelles et curatelles et les testaments, jusqu'aux procès les plus variés, en matière civile, criminelle et pénale, ce sont toutes des sources d'une grande richesse, utilisées par une grande variété de chercheurs.

De la même façon, les archives gouvernementales enrichissent les collections des neuf centres d'archives de BAnQ, permettant à celle-ci d'offrir au public un accès régionalisé à la mémoire de l'État québécois. Peu importe le type de recherches poursuivies, les chercheurs peuvent puiser abondamment dans les archives de l'administration publique québécoise qui offrent de l'information sur diverses thématiques. Ainsi, ils peuvent retracer en images l'histoire du Québec à travers les photographies et les films conservés dans le fonds du ministère de la Culture et des Communications dans la série de l'Office du film du Québec. Ils ont la possibilité de découvrir l'évolution du territoire québécois en consultant les photographies aériennes et les documents cartographiques provenant du fonds du ministère des Terres et Forêts. Enfin, la correspondance conservée dans de nombreux ministères, tels que le ministère de l'Éducation ou le Secrétariat de la province, leur permet de connaître différents aspects de la société québécoise.

En somme, grâce aux versements d'archives publiques, imposés par la *Loi sur les archives*, la collection des centres d'archives de BAnQ s'accroît régulièrement et continuera de s'enrichir au fil des ans.

[1] Selon les paragraphes 4 à 7 de l'annexe de la loi, il s'agit des municipalités et des corporations intermunicipales, des institutions de l'enseignement, incluant les commissions scolaires et les écoles de tous niveaux, ainsi que des établissements de santé et de services sociaux.

[2] Québec, ministères des Affaires culturelles et de la Justice, *Rapport du Comité interministériel sur les archives judiciaires*, Montréal, 1987, 3 vol.

3

Image 3
Récolte à Sainte-Irène, 1954. Photographe : Omer Beaudoin.
Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture
et des Communications, série Office du film du Québec.

Image 4
Touristes en villégiature au lac Ouimet à Saint-Jovite, 1941.
Photographe : Hermenégilde Lavoie. Centre d'archives de Québec,
fonds Ministère de la Culture et des Communications,
série Office du film du Québec. Détail.

4

*Les documents d'archives d'origine privée se caractérisent par leur diversité et leur richesse qui apportent un éclairage significatif à l'histoire politique, économique, sociale, littéraire, religieuse, artistique et culturelle de la collectivité québécoise.*

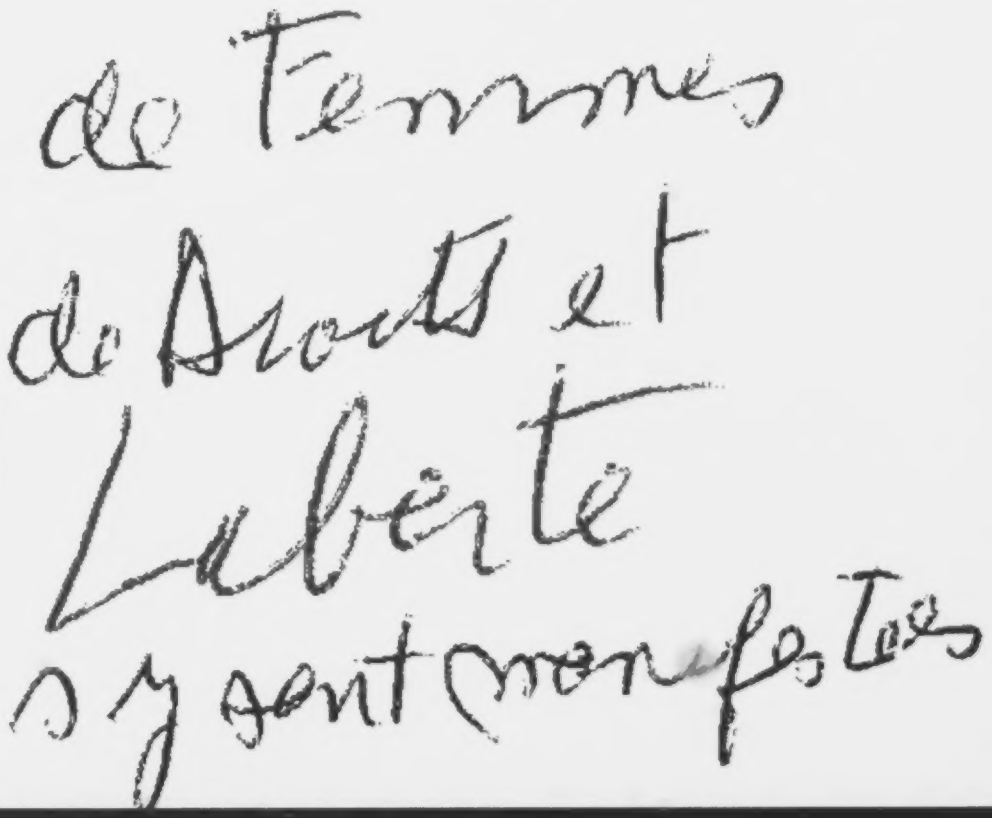


# Les archives privées, pour enrichir la mémoire du Québec

par **François David**, Centre d'archives de Montréal, **Christian Drolet**, Centre d'archives de Québec, **Jacques Prince**, Centre de conservation, et **Gaston St-Hilaire**, Centre d'archives de Montréal

Chaque jour, une multitude de documents viennent s'ajouter aux vastes collections conservées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Parmi ceux-ci, les fonds d'archives privées figurent dans une catégorie à part. Aucune obligation, ni en amont, ni en aval, n'encadre leur acquisition : les donateurs font librement leur geste, et l'institution est libre d'accepter ou de refuser une offre.

Les règles régissant les entrées d'archives privées à BAnQ sont simples. L'institution n'acquiert habituellement que des documents originaux produits ou reçus par un particulier, une famille ou un organisme non public pour ses besoins ou dans l'exercice de ses activités. Ils sont choisis et conservés pour leur valeur historique ou symbolique ou encore parce qu'on juge qu'ils peuvent être utiles à la recherche. Parmi les différents types de documents d'archives normalement acquis, mentionnons les documents textuels non publiés (correspondance, études, rapports), les documents photographiques et audiovisuels (photos, films, vidéocassettes), les cartes et plans et les documents informatiques (disquettes, cédéroms).

Les documents d'archives d'origine privée se caractérisent par leur diversité et leur richesse qui apportent un éclairage significatif à l'histoire politique, économique, sociale, littéraire, religieuse, artistique et culturelle de la collectivité québécoise. Ce corpus est vaste et comme tout ne peut être retenu, des comités étudient les propositions reçues ou sollicitées selon plusieurs critères dont l'état des documents, la notoriété du créateur, le potentiel de recherche et les conditions de cession.

Les fonds actuellement possédés par BAnQ reflètent les choix du passé dont elle a hérité. De nombreux fonds de nature familiale nous invitent à partager la vie, parfois même l'intimité, de quelques-unes des grandes familles qui ont marqué l'histoire du Québec, telles les Dubuc, les Joly de Lotbinière, les Lacoste, les Masson, les Viger. Les fonds de personnalités politiques et de parlementaires nous amènent, quant à eux, dans les coulisses du pouvoir à la suite des Jean Lesage, Robert Bourassa, René Lévesque, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard. Les fonds d'archives liés au milieu culturel (arts de la scène, beaux-arts et littérature) réunissent les archives de personnalités qui se sont illustrées telles que le dramaturge Marcel Dubé, le peintre Ozias Leduc, la chanteuse Pauline Julien, le cabaretier Gérard Thibault, le poète Émile Nelligan, le romancier Jacques Ferron, le caricaturiste Jean-Pierre Girerd et l'architecte Raoul Chênevert. L'histoire industrielle et commerciale trouve aussi son compte avec, entre autres, des fonds comme ceux de l'imprimerie Neilson, de la Price Company, de la compagnie F.-X. Drolet Inc., de la compagnie minière I.O.C., des Minéraux Noranda et de la Fédération des producteurs agricoles.

## Nourrir les fonds d'archives privées

Les modes d'acquisition privilégiés pour les archives d'origine privée sont la donation, le legs et, à certaines conditions, l'achat. Toute acquisition d'archives privées par donation ou par legs doit faire l'objet d'une entente sous la forme d'une convention écrite précisant les droits et obligations des parties. En ce qui concerne l'achat, BAnQ joue son rôle d'institution nationale gardienne du patrimoine archivistique québécois en assurant une veille, tant sur le marché (ventes effectuées lors d'encan et sur Internet) qu'avec la collaboration de librairies spécialisées, au Québec, au Canada et à l'étranger.

1

Image 1
Marcel Dubé, 1955. Photographe : Jean Valade. Centre d'archives de Montréal, fonds Marcel Dubé.

2

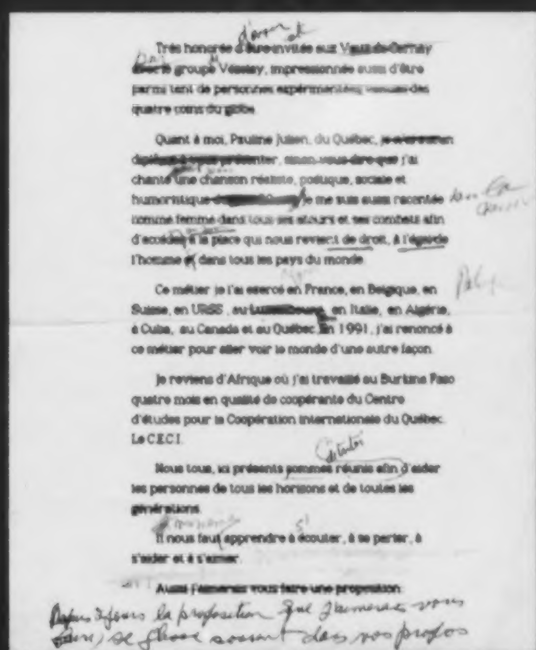

Très honorée [illegible] aux [illegible] groupe Vézelay, impressionnée aussi d'être parmi tant de personnes [illegible] des quatre coins du globe.

Quant à moi, Pauline Julien, du Québec, [illegible], j'ai chanté une chanson réaliste, poétique, sociale et humoristique [illegible] je me suis aussi racontée comme femme dans tous ses atours et ses combats afin d'accéder à la place qui nous revient de droit, à l'égal de l'homme [illegible] dans tous les pays du monde.

Ce métier je l'ai exercé en France, en Belgique, en Suisse, en URSS, au [illegible], en Italie, en Algérie, à Cuba, au Canada et au Québec. En 1991, j'ai renoncé à ce métier pour aller voir le monde d'une autre façon.

Je reviens d'Afrique où j'ai travaillé au Burkina Faso quatre mois en qualité de coopérante du Centre d'études pour la Coopération internationale du Québec. Le C.E.C.I.

Nous tous, ici présents sommes réunis afin d'aider les personnes de tous les horizons et de toutes les générations.

Il nous faut apprendre à écouter, à se parler, à s'aider et à s'aimer.

Aussi j'aimerais vous faire une proposition.

[illegible]

Image 2
Version annotée d'une allocution de Pauline Julien à la Fondation pour le progrès de l'homme, 1993. Centre d'archives de Montréal, fonds Pauline Julien.

La *Politique d'acquisition des archives privées de BAnQ* est l'outil de gestion principal qui fournit les paramètres devant régir les décisions d'évaluation et d'acquisition des archives privées. Elle contient notamment les principes, les objectifs et les critères d'application d'une telle politique et précise le rôle des différents intervenants. Bien qu'elle n'exclue, à priori, aucun champ d'intervention, la politique privilégie l'acquisition d'archives de personnes physiques et morales recelant une valeur significative d'information ou de témoignage ou encore représentatives d'une activité, d'une situation ou d'une période. Il est à noter que la politique se matérialise dans le cadre de programmes triennaux d'acquisition où sont identifiés de nouveaux projets d'acquisition et la poursuite de versements importants dans des fonds déjà créés.

Certaines orientations spécifiques à l'acquisition d'archives privées ont comme objectif principal la constitution d'un patrimoine archivistique en provenance des secteurs sous-représentés. Cet objectif est modulé en fonction des besoins des clientèles et des courants de recherche prévisibles en s'appuyant notamment sur l'expertise des membres externes du comité consultatif sur les collections et les services de BAnQ.

## Des partenaires pour mieux faire

Outre les quelque 70 fonds d'archives d'origine privée acquis en moyenne par année, BAnQ favorise l'acquisition, le traitement, la conservation et l'accessibilité des archives privées par des partenaires. L'acquisition d'archives se fait dans le respect des politiques d'acquisition des autres services d'archives et du principe de territorialité qui favorise le maintien des archives privées dans leur région d'origine. En cas d'incapacité par les services d'archives partenaires de réaliser une acquisition résultant normalement de l'application de leur politique, BAnQ peut jouer un rôle de suppléance.

Parmi les moyens mis en place, signalons le programme d'agrément de BAnQ, qui reconnaît officiellement la compétence de partenaires privilégiés avec lesquels elle s'associe pour assurer la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique privé. Ce réseau compte maintenant 30 services d'archives privées agréés.

Aussi, afin d'assurer à tous les citoyens du Québec une bonne gestion de leur patrimoine archivistique privé, BAnQ a mis en place des tables régionales de concertation pour partager, selon les intérêts et les ressources de chacun, les responsabilités en matière de patrimoine archivistique. Ces tables sont constituées par les intervenants du milieu (sociétés d'histoire, services d'archives, organismes publics détenteurs d'archives privées) et sont ainsi le pivot autour duquel s'harmonise l'action de ces différents intervenants intéressés par la sauvegarde des archives privées.

Enfin, un protocole d'entente entre l'Assemblée nationale du Québec et BAnQ encadre l'acquisition, le traitement, la conservation et la diffusion des archives privées produites par les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif de Québec. Un guide de gestion des archives des parlementaires a été élaboré à la suite de cette entente. L'acquisition d'archives privées demeure tributaire de la volonté des créateurs d'assurer la pérennité de leur œuvre. Aucune loi n'oblige un écrivain, un photographe, une famille, un industriel ou un commerçant à conserver ses archives historiques en vue d'une donation à un organisme voué à la préservation du patrimoine archivistique. BAnQ et ses partenaires s'efforcent cependant de sensibiliser les créateurs et les propriétaires d'archives à l'importance de la sauvegarde de celles-ci. Le défi majeur des archivistes de BAnQ est de convaincre ces personnes de confier leurs documents à l'institution ou à ses partenaires. Seuls les documents recelant une valeur suffisamment significative d'information et de témoignage reflétant les réalités et l'évolution de la société québécoise seront en définitive conservés pour diffusion auprès des chercheurs. Ainsi, BAnQ peut jouer pleinement son rôle de gardienne d'un imposant patrimoine documentaire et assurer la constitution d'une importante mémoire collective.

5

Image 5
Jacques Papineau, fils de Louis-Gustave Papineau et Juliette Mackay, 1947. Photographe : R. J. Hebert. Centre d'archives de Montréal, collection Clothilde Panchaud.

Image 4
Employés de l'usine E. X. Drolet, avant 1949. Photographe non identifié. Centre d'archives de Québec, fonds Compagnie E. X. Drolet inc.

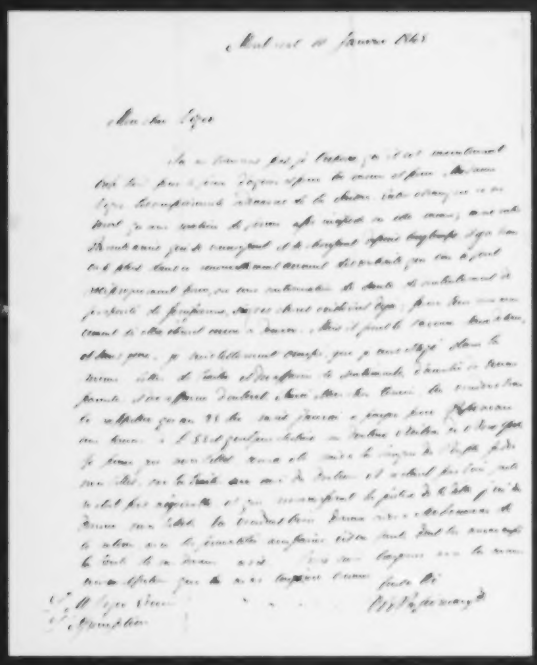

6

Image 6
Enseigne du cabaret Chez Gérard de Québec, entre 1938 et 1958. Photographe : Gérard Thibault. Centre d'archives de Québec, fonds Gérard Thibault.

Image 7
Lettre de Denis Benjamin Papineau à son cousin Louis-Michel Viger, 1845. Centre d'archives de Montréal, fonds Famille Viger.

Parfois, les rencontres les plus routinières sont à l'origine des découvertes les plus inattendues. Je me rappelle une visite dans un bâtiment vétuste situé dans le Vieux-Montréal, où je me rendais pour rencontrer un donateur souhaitant se départir de documents abandonnés par un ancien locataire. Sur place, les recherches s'avèrent ardues. L'exiguïté des lieux, l'éclairage presque inexistant et les boîtes empilées en vrac rendent le travail laborieux. Ma présence importune les araignées et fait fuir d'autres bestioles non identifiées. Une vieille valise en carton à demi cachée sous une table bancale attire cependant mon attention. En rabattant le couvercle, j'ai la conviction de découvrir des documents de grande valeur. Pour peu, je me sentirais un émule d'Indiana Jones devant les manuscrits de la mer Morte ou les restes de la bibliothèque d'Alexandrie. Une fois remis de mes émotions, je réalise tout de même que je suis en présence de vieux dessins d'architecture, de registres seigneuriaux et de centaines d'actes notariés des XVIII[e] et XIX[e] siècles fort précieux. Cette découverte fait oublier les mains gercées, la poussière omniprésente, la chaleur étouffante et l'odeur de moisissure qui adhère aux vêtements. Sans la diligence du propriétaire du local et un peu de chance et de persévérance de ma part, il est fort probable que ces documents se seraient malencontreusement retrouvés au dépotoir. Depuis cette aventure, je porte une attention particulière au contenu des greniers inaccessibles, des sous-sols inhospitaliers, des entrepôts désaffectés… et des vieilles valises cartonnées !

François David

# *Vie et mœurs*

## d'un service d'acquisition : le développement de la Collection universelle de prêt et de référence

par ISABELLE CHARUEST, chef de la Section des acquisitions et du développement de la Collection de prêt et de référence

S'il est une particularité qui différencie un service d'acquisition de bibliothèque d'autres services d'approvisionnement, c'est le produit acheté, qui n'est pas seulement un livre mais bien un titre dont la forme et le contenu sont uniques. Ainsi, on ne commande pas une « boîte » de livres, mais bien 30 titres qui ont été sélectionnés avec soin et dans un but précis. L'objectif consiste à trouver ces titres-là et point d'autres, afin de BÂTIR UNE COLLECTION ÉQUILIBRÉE QUI RÉPONDE AUX BESOINS ET AUX GOÛTS DE SES USAGERS TOUT EN RESPECTANT LES CRITÈRES QUALITATIFS DE L'INSTITUTION.

Comment arrimer cette minutieuse activité qu'est la sélection de titres aux diverses contraintes légales et réglementaires que la rigueur administrative impose, ainsi qu'aux lois du marché ? L'une des premières décisions de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en ce qui concerne sa Collection universelle de prêt et de référence, a été de clarifier et d'ordonner le tout en établissant une politique générale de développement de la collection et une politique d'acquisition. Les objectifs de cette dernière sont d'établir les principes régissant l'acquisition des ressources documentaires, de déterminer les niveaux de responsabilité dans le processus de sélection et d'acquisition des ressources, de spécifier les modes d'approvisionnement, de préciser les modalités de sélection des fournisseurs et enfin la répartition des enveloppes budgétaires par fournisseur. Fait à souligner, BAnQ intègre presque systématiquement, dans sa Collection universelle de prêt et de référence, un exemplaire de *tout livre* publié au Québec.

Dans le milieu des bibliothèques, l'approvisionnement en livres est soumis à la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*. À cet égard, la particularité de BAnQ est de faire affaire avec des librairies agréées de *toutes* les régions du Québec. BAnQ a, en effet, demandé une modification à la réglementation pour lui permettre de répartir ses achats dans l'ensemble des librairies québécoises. Maintenir des liens constants avec plus d'une centaine de librairies demande une coordination complexe et une grande

IMAGE 1
Trak, *Sud du Québec : sentiers de quad*, carte géographique, Saint-Donat, Trak, 2006. Détail.

rigueur professionnelle. Le réseau des librairies a lui aussi dû s'adapter aux commandes souvent très pointues que BAnQ présente afin d'assurer l'universalité de ses collections et de compléter l'offre déjà présente dans les bibliothèques publiques du Québec. Mais là n'est pas le défi le plus important en termes d'acquisition, étant donné que la structure d'approvisionnement du livre est bien rodée. On ne peut pas en dire autant pour l'acquisition des disques, films, logiciels, cartes et plans, jeux et jouets, qui sont des secteurs moins structurés où la donne commerciale pèse plus lourd et qui sont moins habitués à répondre aux demandes des bibliothèques.

Entre alors en jeu le *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et des services des ministères et des organismes* que BAnQ, en tant que société d'État, doit respecter. Tous les achats qui ne sont pas soumis à la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (qui couvre le livre en français et en anglais et les partitions musicales) entrent dans le giron de ce règlement, dont l'un des bénéfices est d'inciter à prévoir tous les services requis et les critères de qualité dans le moindre détail. Il n'est pas question de se diriger vers le fournisseur spécialisé reconnu de tous, par exemple pour l'acquisition de films de répertoire, mais de collaborer avec le plus bas soumissionnaire afin qu'il réponde aux besoins de BAnQ.

IMAGE 2
Louise Signouin, *Les commerces immortels du Québec*, Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2005.

IMAGE 3
*Alfred Hitchcock's « I Confess! »... : All its Excitement Filmed in Canada's Colorful Quebec...*, affiche, Hollywood, Warner Bros., 1953.

Quelle que soit la réglementation appliquée, tous ces fournisseurs offrent une panoplie de services destinés à faciliter la sélection : salles de montre, envois d'office (notamment pour toutes les nouvelles publications de livres québécois), consignations, listes de nouveautés. L'objectif est de mettre la main sur les documents désirés dans le très court laps de temps où ils sont sur le marché, soit trois mois en général. Le meilleur moyen d'y arriver est de les commander avant qu'ils ne paraissent, grâce à des outils comme la base de données Mémento de la Société de gestion de la banque de titres de langue française, par exemple, ou de s'assurer qu'ils soient livrés dans la semaine de leur parution pour examen. Les documents sélectionnés pour la Collection universelle de prêt et de référence dépassent largement les simples succès de librairie, mais toutes les acquisitions ne sont évidemment pas considérées avec la même urgence. À cet égard, la production québécoise, les suggestions des usagers et les titres faisant l'objet d'une forte demande reçoivent un traitement prioritaire. Les documents destinés à la section Actualités et nouveautés doivent aussi être acquis avec rapidité afin que celle-ci soit à la hauteur de son nom.

D'autres modes d'acquisition classiques sont également utilisés : les commandes permanentes pour les ouvrages de référence à éditions périodiques et les abonnements pour les publications en série et les bases de données. Lorsque cela est possible, BAnQ recourt au service d'agences d'abonnements et de messageries de presse en tenant compte des coûts et de la rapidité de livraison, dans le cas des quotidiens plus particulièrement.

Toutes les acquisitions ne sont pas des achats. Le personnel responsable du développement de la Collection universelle de prêt et de référence profite de la collaboration de la Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale – l'autre grande collection de l'institution –, qui est la porte d'entrée de toutes les offres de dons, quelle que soit leur destination dans les collections de documents publiés de BAnQ. La Collection universelle de prêt et de référence a, par exemple, reçu récemment un don de 200 livres du consulat du Mexique à Montréal. Ces documents enrichiront la Collection multilingue, dont l'approvisionnement constitue par ailleurs un défi en soi.

En effet, BAnQ recherche des fournisseurs qui assurent toutes les étapes du développement de la Collection multilingue : la sélection, la commande et la livraison des livres de même que leur traitement catalographique, et ce, pour 10 langues différentes et des profils variés. Quelques fournisseurs nord-américains seulement, dont Online Computer Library Center, offrent ce type de chaîne intégrée. Pour vérifier la qualité des services rendus, BAnQ doit s'assurer de la collaboration de bibliothécaires maîtrisant ces langues. Là encore, l'aide provenant de ressources externes doit être conforme aux critères des politiques et profils de développement de la Collection universelle de prêt et de référence, dont fait partie la Collection multilingue.

BAnQ est aussi dépositaire universel pour les publications du gouvernement du Canada dans les deux langues. En mettant celles-ci à la disposition de la population, elle poursuit un des mandats de la Bibliothèque centrale de Montréal qui a assumé cette responsabilité de 1922 à 2005, année où la Grande Bibliothèque a pris la relève.

Malgré de grands efforts de rationalisation et de concentration de l'approvisionnement, une multiplicité de petits et grands fournisseurs spécialisés ou exclusifs préfèrent entretenir des contacts directs et privilégiés avec la Section des acquisitions et du développement de la Collection de prêt et de référence de BAnQ sans passer par des intermédiaires. Pensons aux sociétés historiques, à certains fournisseurs étrangers, aux petits périodiques, aux organismes comme l'Office national du film ou Télé-Québec et à certains distributeurs de films éducatifs.

Dans un proche avenir, une méthodologie d'évaluation des fournisseurs sera implantée par la Section des acquisitions et du développement de la Collection de prêt et de référence dans le respect des diverses spécialisations et selon un calendrier et des critères divulgués à tous les intéressés. Cette étape importante permettra à BAnQ de solidifier les assises sur lesquelles repose l'approvisionnement de la Collection universelle de prêt et de référence et de s'assurer ainsi que les bons documents sont disponibles pour les usagers au bon moment.

# UN APPROVISIONNEMENT ADAPTÉ…
# POUR DES DOCUMENTS QUI LE SONT TOUT AUTANT

par Maryse Trudeau, directrice des acquisitions
et du traitement documentaire
de la Collection de prêt et de référence

Les bibliothèques publiques desservent des clientèles variées et s'efforcent de rendre disponibles des collections qui répondent aux besoins de tous : livres pour adultes, pour les jeunes, documentaires, fiction, revues, musique, films, ressources électroniques, etc. Elles tentent d'offrir aux personnes ayant un handicap visuel des collections de documents adaptés tout aussi variées. Celles-ci peuvent être constituées de livres en braille, de livres sonores, de partitions musicales et de revues en braille, de « duo médias » (livres servant à l'apprentissage du braille chez les enfants non voyants de parents voyants) et de ressources électroniques.

Alors que l'acquisition des documents pour les collections de bibliothèques est un processus dont les règles et usages sont bien encadrés dans un marché connu, l'approvisionnement en documents adaptés, et ce, particulièrement pour une entité francophone évoluant sur un continent anglophone comme le Québec, s'avère beaucoup plus complexe. Il n'existe pas d'endroit où une bibliothèque peut faire l'acquisition du dernier succès de librairie qu'il faut lire à tout prix, de la biographie dont tout le monde parle ou encore du documentaire qui fait si bien le tour de la question. Pour offrir à ses usagers une version braille ou un enregistrement sonore de tels ouvrages, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) n'a d'autre choix que d'en demander la production à des fournisseurs spécialisés.

Pour le livre en braille, l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) agit comme producteur depuis de nombreuses décennies. S'ajoutent quelques producteurs indépendants, dont certains ont une très petite capacité de production et d'autres ont comme mandat prioritaire de répondre aux besoins documentaires des étudiants. Il est possible également de se procurer annuellement quelques dizaines de titres commercialisés par des producteurs européens. La littérature québécoise, par contre, n'y est pas du tout représentée.

En ce qui concerne les enregistrements sonores, BAnQ se tourne vers deux fournisseurs principaux. Organisme fondé en 1976, La Magnétothèque a pour mission de rendre l'imprimé accessible sous forme sonore aux personnes qui ne peuvent lire à cause d'un handicap visuel. Celle-ci produit presque exclusivement des titres en français, au nombre de 500 à 600 par année.

L'INCA (ex-Institut national canadien des aveugles), aussi connu sous son nom anglais CNIB, compte parmi ses mandats la production d'enregistrements sonores, ceux-ci étant majoritairement en anglais.

L'article 32 de la *Loi canadienne sur le droit d'auteur* stipule que la reproduction d'œuvres littéraires ne constitue pas une violation du droit d'auteur dans la mesure où cette reproduction est faite « pour une personne agissant à la demande d'une personne ayant une déficience perceptuelle, ou pour un organisme sans but lucratif agissant dans l'intérêt de cette dernière ». C'est donc en vertu de cet article qu'il est possible de faire reproduire en média adapté (braille ou enregistrement sonore) une œuvre littéraire ou tout autre type de livre. Alors que le braille, de par son format, est automatiquement réservé aux personnes ayant un handicap visuel, la diffusion des enregistrements sonores produits pour celles-ci doit être encadrée par certaines règles. Ces enregistrements ne peuvent être écoutés qu'avec un lecteur adapté.

On aura sûrement compris, à la lecture de ces quelques lignes, que la production de titres en braille ou sous forme d'enregistrement sonore est un processus très coûteux. Il importe donc que les divers organismes producteurs travaillent en concertation afin d'éviter le dédoublement des titres dans le but d'offrir une plus grande diversité de documents aux usagers.

Pour assurer la diffusion des livres adaptés, le Service québécois du livre adapté (SQLA), géré par BAnQ depuis le printemps 2005, offre un service de livraison postale des documents sur tout le territoire québécois. Les bibliothèques publiques québécoises peuvent y diriger toute personne qui désire se prévaloir de ce service (http://www.sqla.banq.qc.ca).

# Sortir les bonnes cartes au bon moment

par STEPHANIE GAGNON, bibliothécaire,
Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la Collection de prêt et de référence

Cartes professionnelles et beaux vestons : la table est mise pour un entretien d'affaires. L'action, pourtant, se déroule loin du quartier de la finance. En plein cœur de la bibliothèque, l'acquisition de bases de données documentaires se déroule avec un vocabulaire et des méthodes plus propres aux gens d'affaires qu'aux bibliothécaires. On parle ici d'acquérir de l'information à travers un processus de négociation.

Le marché des ressources électroniques, en effet, est propice à ce type d'échanges, qu'il s'agisse d'encyclopédies en ligne, d'archives numériques de journaux, de livres électroniques ou de méthodes de langue en ligne. Loin d'être encadré par les règles juridiques et commerciales de l'acquisition du livre en bibliothèque, ce contexte d'achat est au contraire volontairement imprécis. Il laisse ainsi libre cours au jeu de la négociation où l'on cherche à atteindre le point de convergence entre le fournisseur et la bibliothèque quand, pourtant, les intérêts divergent. Habitués d'évoluer dans la chaîne linéaire – éditeur, distributeur, libraires –, les bibliothécaires pénètrent donc dans un monde dont les contours sont difficiles à saisir, où un même titre peut être négocié directement auprès d'un fournisseur autorisé ou encore par l'intermédiaire d'un consortium d'achat ayant conclu une entente avec le fournisseur.

Et que dire des coûts d'abonnement, qui peuvent être assez élevés (si on les compare aux coûts moyens des autres supports) et faire l'objet du plus grand secret ! Il est plutôt difficile d'obtenir une grille tarifaire claire, univoque et dévoilée d'office sans avoir à se lancer dans de longs palabres. Pour une institution comme Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), le défi est de taille. Ses missions sont multiples (mission nationale, de proximité, vocation publique, archivistique et de conservation) et sa clientèle ne correspond pas aux repères géographiques et statistiques habituels (par exemple, population d'une municipalité disponible dans la *Gazette officielle du Québec*). D'emblée, les caractéristiques de BAnQ ne cadrent pas avec les bases de discussion habituelles.

Il est donc des plus important de savoir jouer avec deux pôles principaux d'information, soit la connaissance de sa propre institution et celle du joueur qui nous fait face. Bien connaître son institution peut en effet contribuer à faire diminuer le prix proposé, qu'il s'agisse d'utiliser comme argument de négociation les caractéristiques de ses abonnés (linguistiques, géographiques, habitudes d'utilisation), les statistiques, les limites technologiques, etc. Il importe, de plus, d'avoir une idée ferme des éléments de négociation incontournables pour l'institution. Pour BAnQ, par exemple, l'objectif de départ est d'obtenir des accès sur place dans les différents édifices de l'institution et des accès à distance pour tous les abonnés. Obtenir ces accès externes représente souvent le plus grand défi de la négociation. Il faut parfois faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver des solutions théoriques, commerciales et technologiques accommodantes pour les deux parties.

L'autre pôle d'information à connaître est le fournisseur, son marché, ses ressources et ses contraintes. Il faut d'abord savoir qu'un fournisseur aura des

préoccupations, des approches commerciales et des mentalités de négociation très différentes selon qu'il est québécois, américain ou français. Plus encore, il faut pouvoir répondre aux questions suivantes : comment se définit le marché du fournisseur ? Qui sont ses compétiteurs ? Quels types de ressources distribue-t-il ? Quelles sont les forces et les faiblesses de son entreprise ? Celle-ci doit-elle rendre des comptes aux actionnaires sur une base régulière et démontrer une croissance de revenus ? Et la ressource convoitée, quels sont les produits avec lesquels elle rivalise (et qu'elle calque parfois) ? En quoi se démarque-t-elle positivement ou négativement d'autres produits? Les facteurs susceptibles d'influencer le prix sont de tout ordre, et il importe de savoir jouer la bonne carte pour obtenir des conditions d'achat acceptables et clore l'entente.

Pour avoir plus de poids dans la négociation, plusieurs bibliothèques se regroupent en consortium. Créé en 2003 à l'initiative de BAnQ, le Consortium d'acquisition de ressources électroniques (CAREQ) rassemble les intérêts des bibliothèques publiques québécoises de toutes tailles et de toutes les régions[1]. Une masse critique de participants lui permet d'obtenir des prix avantageux et représente un atout indéniable pour le fournisseur. Celui-ci se trouve en effet devant un interlocuteur unique, ce qui lui assure une promotion et une pénétration de marché supérieures à ce qu'il obtiendrait s'il devait sillonner de vastes territoires. À titre d'exemple, le CAREQ a obtenu, pour la ressource Biblio Branchée, une participation des bibliothèques supérieure à ce que le fournisseur obtenait depuis des années en sollicitant directement des clients potentiels.

Mais encore, les négociations collectives permettent un partage de l'expertise de négociation développée par les habitués au profit des plus petites bibliothèques, qui hésitent parfois à se lancer dans des discussions dont elles maîtrisent mal les aléas. Il s'agit donc d'un partage de compétences qui profite à tous.

[1] Voir l'article d'Isabelle Charest au sujet du CAREQ dans le numéro 70, hiver 2007, de *Argus ouvert*.

# Comptes rendus de lectures

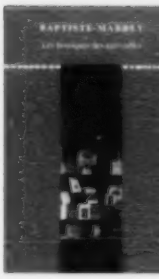

***Baptiste-Marrey*, Les boutiques des merveilles : éloge de la librairie indépendante, *Fermanville (Manche)*, Édition du Linteau, 2007. ISBN 978-2-910342-47-0**

*Menacée de disparition par la cyberculture, par la domination de la culture américaine qui accompagne la mondialisation et par l'empire des conglomérats, la librairie indépendante doit résister à ce que Baptiste-Marrey nomme la dictature médiatique.*

*L'auteur dresse d'abord un état des lieux du commerce du livre à la fin du XXe siècle pour ensuite présenter un aperçu du paysage libraire français d'aujourd'hui. Après avoir démontré les mécanismes économiques et publicitaires qui régissent la chaîne du livre, il soumet une nouvelle politique du livre sous forme de 55 propositions concrètes qui abordent autant la formation des libraires que l'animation autour du livre ou le pilonnage.*

*Un vibrant plaidoyer en faveur du maintien d'une forme de commerce traditionnelle, actuellement en danger selon l'auteur, et, en corrélation avec celle-ci, de la liberté de pensée.*

***Vernay-Nouri, Annie*, Livres d'Arménie, *Paris*, Bibliothèque nationale de France, 2007. ISBN 978-2-717723-75-5**

*Le catalogue de l'exposition* Livres d'Arménie : cinq siècles de trésors à la BnF *qui a eu lieu à la Bibliothèque nationale de France (BnF) au début de l'année 2007 présente une cinquantaine de pièces extraites d'un fonds contenant près de 350 manuscrits arméniens. Constituée à partir de 1679 par l'orientaliste Antoine Galland, cette collection rend compte de l'intérêt développé par la France pour la civilisation arménienne.*

*Bien que la culture écrite de l'Arménie soit largement constituée de documents religieux (bibles, missels, psautiers, etc.), le catalogue comprend des textes profanes, tels que des grammaires et des dictionnaires. L'auteure, Annie Vernay-Nouri, également commissaire de l'exposition, propose aussi un tour d'horizon de la miniature, de l'iconographie de l'Évangile et du livre imprimé.*

*La chronologie historique de l'Arménie, la carte géographique et le glossaire présents dans l'ouvrage facilitent pour le lecteur la découverte des œuvres choisies.*

***Soccavo, Lorenzo*, Gutenberg 2.0 : le futur du livre, *Paris*, M2 Éd, 2007. ISBN 978-2-916260-06-8**

*Le livre est un objet qui n'a cessé de connaître des évolutions au fil des siècles. Selon Lorenzo Soccavo, il va, durant cette première décennie du XXIe siècle, connaître une révolution comparable à celle de l'imprimerie il y a plus de 500 ans.*

*Après une mise en perspective historique de l'objet livre, l'auteur aborde les impacts des nouvelles technologies dans l'édition : les nouveaux livres électroniques, les prototypes et leur prospective et les enjeux de la presse. Une synthèse ouverte sur les impacts et les perspectives nouvelles pour l'économie du livre termine cet essai.*

*Pour avoir une meilleure idée de la façon dont cette prochaine révolution va changer notre façon de lire.*

*par* Maryse Gagnon, *bibliothécaire,*
*Direction des services aux milieux documentaires*

# Les archives technologiques, un enjeu réel pour BAnQ ?

par Marc-André Leclerc, directeur du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales

**Depuis une quinzaine d'années, la problématique de la gestion des documents technologiques dans les organisations a fait l'objet d'actions concrètes et de recherches dans le but d'assurer leur prise en charge dès leur constitution.** En 1991, les Archives nationales du Québec (ANQ) ont mis à la disposition des organismes assujettis à la *Loi sur les archives* un *Modèle pour l'inscription des documents informatiques au calendrier de conservation des documents*. En 1996, elles ont créé un groupe de travail interministériel pour évaluer la faisabilité de la conversion technique des documents informatiques. Au terme de sept bancs d'essai, les résultats obtenus ont démontré que, pour la conversion et le versement d'archives technologiques, une seule technologie pouvait suffire. Cette conclusion excluait donc l'obligation de maintenir, dans un service d'archives, un parc d'équipement de nature muséologique pour lire des données sur des supports devenus obsolètes.

De 1997 à 1999, les ANQ ont collaboré activement aux travaux du Chantier en ingénierie documentaire qui ont conduit à la réalisation d'une vingtaine de publications sur la gestion des documents technologiques ainsi qu'à la préparation du texte de la future *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* qui fut sanctionnée en novembre 2001. De plus, de 2002 à 2004, les ANQ ont produit un *Cadre de référence en gestion intégrée des documents* à la suite de projets pilotes et de recherches associées au Secrétariat du Conseil du trésor et à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Enfin, à la fin de janvier 2006, la fusion des ANQ et de la Bibliothèque nationale du Québec a réuni à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) toutes les responsabilités de la constitution, de la conservation et de la diffusion du patrimoine documentaire québécois.

Le travail des dernières années a donc permis d'encadrer la composition du patrimoine archivistique et la gestion intégrée des documents à partir d'un corpus législatif et normatif adapté au Québec. Afin de coordonner encore mieux les rôles de tous les intervenants en gestion de l'information gouvernementale, BAnQ et le ministère des Services gouvernementaux ont mis en place une structure de gouvernance couvrant ce domaine. Les comités relevant de cette structure ont, entre autres, comme mandat de développer une stratégie gouvernementale d'implantation de la gestion intégrée des documents en établissant un plan triennal de travail.

Dans le but de développer son expertise dans l'implantation de la gestion intégrée des documents et de répondre adéquatement à sa mission de conseil dans l'appareil gouvernemental et auprès des organismes publics décentralisés, BAnQ a démarré son propre projet d'implantation. De plus, l'institution est impliquée dans le suivi d'autres projets en cours de réalisation dans quelques ministères et organismes gouvernementaux.

L'enjeu majeur qui se dégage de tous ces projets est la reconnaissance, par les autorités concernées, de la nécessité d'instaurer ce changement dans leur organisation et d'y affecter les ressources nécessaires. La constitution des archives technologiques de demain est tributaire des efforts que les administrations sont prêtes à investir dans leur création dès aujourd'hui. Un autre constat est que la gestion des documents n'est plus l'apanage d'une seule personne ou d'une équipe restreinte dans une organisation, mais qu'elle s'établit et se maintient grâce aux efforts d'une équipe multidisciplinaire composée d'archivistes, d'informaticiens, de gestionnaires de banques de données, des responsables de la sécurité informatique et de l'accès à l'information, des créateurs et des utilisateurs des processus d'affaires.

Jamais autant qu'aujourd'hui, avec l'utilisation de supports variés pour la création de textes, la gestion intégrée des documents n'a été un facteur aussi déterminant pour assurer la stabilité administrative, financière et juridique d'une organisation. Le sérieux de l'intervention en amont a un effet positif sur la gestion efficace et efficiente de ces documents et sur la constitution d'un patrimoine archivistique numérique plus représentatif et mieux protégé. Par ailleurs, le traitement archivistique de ce patrimoine tout au long de son cycle de vie exige une révision des méthodes de travail actuelles en faveur d'une application appropriée des normes archivistiques et d'une utilisation élargie des technologies de l'information.

***Enfin, pour BAnQ, la conservation à long terme de ce patrimoine et sa diffusion exigent une infrastructure technologique capable non seulement de répondre aux besoins des usagers, mais aussi de respecter des normes ouvertes garantissant l'intégrité de l'information et sa disponibilité pour les générations futures.***

Image page 35
Dessin d'architecture, réalisé par Eugène Larose, de la façade principale du collège Notre-Dame à Montréal, 1929.
Centre d'archives de Montréal, fonds Larose, Petrucci, Architectes.

# LA FACE CACHÉE

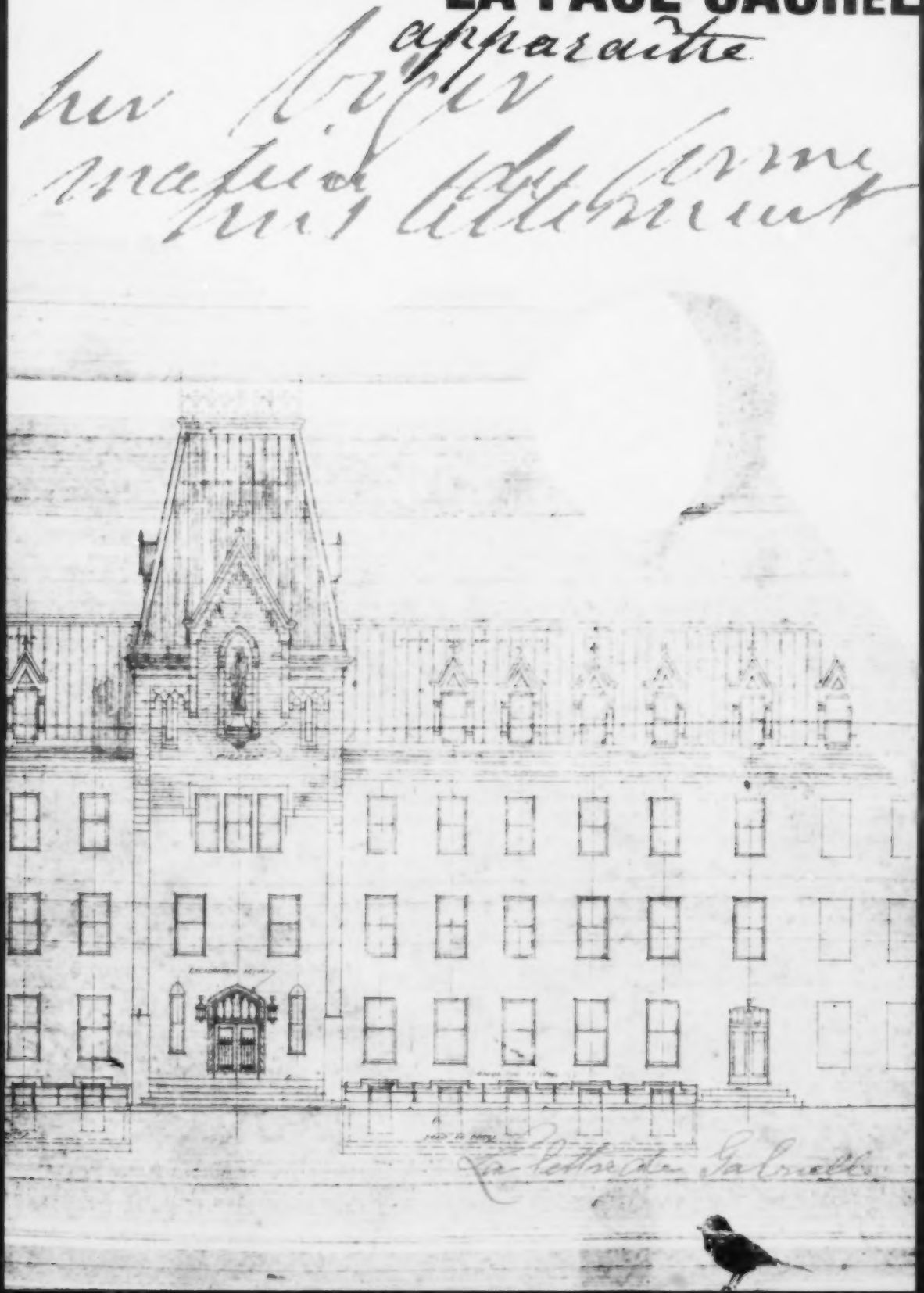

22 localités – 15 régions –
600 représentants
275 interventions significatives

## Bibliothèque et Archives nationales du Québec à la rencontre des régions du Québec

par CAROL COUTURE, conservateur
et directeur général des archives

Entre septembre 2006 et janvier 2007, une équipe de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) composée de madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, madame Marie-Josée Benoit, directrice des services aux milieux documentaires, monsieur Michel Dufresne, directeur du conseil et de l'action régionale, et de moi-même en tant que conservateur et directeur général des archives, a parcouru le Québec dans le cadre d'une vaste tournée des régions. L'objectif principal était de rencontrer les gens impliqués dans le domaine culturel pour leur présenter ce qu'est devenue BAnQ et pour prendre connaissance de leurs préoccupations en matière de patrimoine documentaire.

Au total, l'équipe de BAnQ s'est arrêtée dans 22 localités de 15 régions du Québec où elle a rencontré plus de 600 représentants de bibliothèques, de sociétés historiques, de sociétés de généalogie, d'institutions muséales, du monde municipal (municipalités, municipalités régionales de comté, conférences des élus), du monde de l'éducation, du domaine religieux et du monde des affaires.

Ces rencontres et échanges avec le milieu ont suscité près de 275 interventions significatives et permis d'identifier cinq grands chantiers : la prise en charge du patrimoine documentaire par l'ensemble des intervenants régionaux; la préparation d'un état des lieux des patrimoines documentaires nationaux et régionaux; l'accessibilité et la diffusion de l'ensemble du patrimoine documentaire québécois; la révision des programmes d'agrément et de soutien financier aux archives privées et, enfin, le renforcement de la présence et de l'action de BAnQ en région.

### Prise en charge du patrimoine documentaire par l'ensemble des intervenants régionaux

Tout au long de la tournée, les participants ont souvent évoqué la convergence comme étant une voie méritant d'être explorée par le monde de la culture et, tout particulièrement, par les gens qui s'intéressent à la gestion et à la préservation du patrimoine documentaire. Plusieurs intervenants se sont demandé si la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec n'offrait pas ce dont les institutions du domaine culturel ont tant besoin dans les régions : une façon de faire qui permette une mise en commun des intérêts et des préoccupations. Les services d'archives privées agréés, les bibliothèques publiques, les musées, les sociétés historiques, les sociétés de généalogie sont autant d'institutions qui travaillent déjà beaucoup à la gestion du patrimoine documentaire et qui, souvent, souhaiteraient pouvoir en faire davantage. Malheureusement, elles ne disposent pas de ressources suffisantes, et les membres de leur personnel vivent au quotidien la frustration de ceux qui veulent agir, mais ne peuvent le faire faute de temps et de ressources.

Il importe à ce chapitre de mentionner les organismes du milieu municipal, qui ont été présents lors des activités de la tournée. Les administrations municipales, les élus municipaux, les conférences des élus, les municipalités régionales de comté apparaissent de plus en plus comme des intervenants qu'il faut mettre davantage à contribution quand il s'agit de préserver le patrimoine documentaire québécois. Ils peuvent jouer un rôle déterminant dans la constitution, la préservation et la diffusion de ce patrimoine en fournissant des locaux, des infrastructures technologiques, des ressources humaines ou de l'aide financière. Déjà impliqué dans le domaine des bibliothèques, le monde municipal est un partenaire incontournable en matière de préservation et de diffusion du patrimoine documentaire élargi.

Ce n'est donc pas rêver que de croire en une prise en charge du patrimoine documentaire par tous les intervenants régionaux. Cependant, ce ne peut plus être l'affaire d'une ou deux institutions. Il faut véritablement élargir les horizons et faire converger les efforts consacrés au patrimoine documentaire dans les régions du Québec. Et cette convergence, BAnQ veut s'employer à la définir, à en tracer les grandes lignes et à en faire partager les avantages. Pour ce faire, elle a déjà amorcé des projets avec des institutions régionales pour, par exemple, faire ressortir auprès de la population l'importance des archives personnelles et familiales. La Direction générale des archives de BAnQ a aussi participé au dernier congrès du réseau Les Arts et la Ville qui a eu lieu à Laval en mai 2007 pour sensibiliser le milieu municipal à la nécessité et aux avantages de la gestion des archives.

### État des lieux des patrimoines documentaires régionaux

Qu'il soit publié ou archivistique, le patrimoine documentaire régional est une réalité qu'il faut davantage circonscrire pour mieux connaître les potentiels patrimoniaux régionaux et nationaux. La récente tournée de BAnQ a d'ailleurs permis d'identifier clairement quelques domaines d'activité de la société québécoise pour lesquels nous avons assez peu de témoignages patrimoniaux.

Ainsi, le patrimoine commercial et industriel est véritablement menacé dans plusieurs régions du Québec. La Direction générale des archives a d'ailleurs pris soin d'inclure cet aspect du patrimoine québécois dans ses orientations stratégiques 2006-2009 et elle travaille actuellement à dresser un portrait de la situation des

archives commerciales et industrielles au Québec tout en poursuivant plusieurs projets d'acquisition en ce domaine. Mais il faut aller plus loin. Il est essentiel que la direction de BAnQ mette en place un programme de rencontres avec les représentants des milieux d'affaires pour les sensibiliser au rôle extrêmement important qu'ils peuvent jouer en faveur de la promotion, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine documentaire. Et ces démarches doivent se faire sur un plan régional, c'est-à-dire là où se situent pour beaucoup les fondements des activités commerciales et industrielles.

La situation du patrimoine religieux de toutes les confessions est aussi précaire. Si le patrimoine bâti a été largement documenté, le patrimoine documentaire par contre n'a que peu ou pas été traité jusqu'à maintenant. Pourtant, ce patrimoine est dangereusement menacé et il faudra des avancées majeures dans ce secteur si l'on veut éviter une catastrophe patrimoniale. Déjà dans l'action en ce domaine, BAnQ participe activement aux travaux du Comité des archives de la Fondation du patrimoine religieux, qui a pour but d'encourager les représentants des communautés et traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives.

D'autres domaines sont aussi fortement menacés ou moins présents dans les fonds d'archives et les collections de BAnQ. Le patrimoine scientifique et agricole, le patrimoine autochtone, le patrimoine des communautés culturelles sont autant d'exemples qui laissent songeur. En effet, BAnQ possède peu ou pas d'éléments de patrimoine documentaire représentant ces domaines d'activité pourtant bien ancrés au Québec. Là aussi, il faudra trouver des façons de faire qui permettront de protéger le patrimoine.

Il faut rapidement entreprendre des démarches d'identification et d'évaluation des potentiels patrimoniaux à caractère bibliothéconomique et archivistique. Un état des lieux et un examen attentif des mesures à prendre s'imposent pour développer une connaissance approfondie qui permette de mieux cerner les ressources documentaires associées à ces domaines d'activité.

**Accessibilité et diffusion de l'ensemble du patrimoine documentaire québécois**

L'accessibilité et la diffusion du patrimoine documentaire en région passent désormais par la numérisation. Pendant la tournée, il ne fut pas une rencontre, pas un échange où il n'a pas été question de numérisation. Mais qui va coordonner toutes ces actions qui sont faites un peu partout et de toutes les façons ? Le risque est grand de numériser sans plan directeur, en doublant souvent les efforts de tout un chacun, en reproduisant des documents de bibliothèques et de services d'archives sans se demander si tout cela sera compatible avec les infrastructures de lecture qui existent actuellement ou qui seront en place dans le futur. Et bien sûr, il y a toute la question des normes en vertu desquelles la numérisation doit être faite.

Dans ce contexte, le rôle de BAnQ est central, et tous les intervenants sont d'accord pour le reconnaître. Il faut que BAnQ exerce son leadership en assumant un rôle de coordination et en offrant une expertise en matière de normes, de procédures et de règles à respecter. Ce sont là les conditions minimales qui doivent présider à la numérisation du patrimoine québécois pour peu qu'on veuille en faire un moyen de diffusion intéressant, efficace et adéquat. D'ailleurs, BAnQ se dotera bientôt de ressources qui lui permettront de remplir le mandat de coordination que tous lui reconnaissent et souhaitent lui voir assumer.

**Révision des programmes d'agrément et de soutien financier aux archives privées**

S'il est un domaine pour lequel un large consensus s'est rapidement développé au cours de la tournée, c'est la nécessité d'entreprendre une révision du Programme de soutien aux archives privées en place depuis 1990. Ce programme permet à des services d'archives privées qui répondent à un certain nombre de critères d'être reconnus par BAnQ et de recevoir une subvention de fonctionnement qui constitue le point de départ de leur financement.

Il importe aussi d'entreprendre une démarche similaire pour rafraîchir le Programme de soutien au traitement et à la mise en valeur des archives ouvert à tous les services d'archives du Québec qui permet à BAnQ d'accorder des subventions pour des projets de traitement et de mise en valeur de fonds d'archives privées.

La révision de ces deux programmes implique un examen attentif de la politique et du règlement ainsi que des orientations et des critères qui les encadrent. Les travaux dans ce sens sont déjà en cours.

Enfin, il faudra aussi peaufiner l'accompagnement que BAnQ offre aux services agréés d'archives pour les aider à identifier d'autres sources potentielles de financement et à intervenir auprès de celles-ci.

**Renforcement de la présence et de l'action de BAnQ en région**

Pour que Bibliothèque et Archives nationales du Québec soit vraiment présente dans les régions, il faut plus qu'un simple changement de nom sur la plaque devant les immeubles qu'elle occupe. Il y a une certaine urgence à procéder à un rattrapage raisonnable des infrastructures et des ressources humaines, immobilières et technologiques des centres régionaux de BAnQ pour leur permettre de remplir plus efficacement leur mandat. Cela peut signifier, entre autres, examiner la possibilité de doter BAnQ de quelques autres antennes (points de service secondaires) dans les régions non encore directement desservies par ses centres actuels. Il faut aussi évaluer la possibilité d'élargir l'offre de service actuelle des centres régionaux de BAnQ pour tenir compte du mandat plus large de l'institution.

Cette tournée des régions a permis de mesurer la vigueur de la présence régionale de BAnQ et de mieux distinguer le chemin qu'il reste à parcourir à ce chapitre. Le plan d'action de BAnQ devra comporter, sinon de nouvelles ressources, du moins un réalignement des ressources existantes, et prévoir le développement de nouveaux partenariats avec les bibliothèques, les musées, les bureaux régionaux du ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'avec toutes les composantes du milieu culturel régional. BAnQ ne peut se tromper en misant sur le dynamisme, la créativité, la ténacité et la motivation qui animent le milieu régional.

# La Société des Dix : *un partenaire de prestige pour BAnQ en 2007-2008*

par Pascale Ryan, agente culturelle,
Direction de la programmation culturelle

***Au printemps,*** la Direction de la programmation culturelle a lancé un nouveau cycle de conférences, en partenariat avec la Société des Dix, dont les membres présenteront quatre conférences par année, en plus d'animer des tables rondes à partir de thèmes traités dans les expositions présentées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Ce nouveau cycle a été inauguré par l'historien Yvan Lamonde, de l'Université McGill, le 24 avril dernier. À partir de la réflexion élaborée par l'essayiste Pierre Vadeboncoeur dans son livre *La ligne du risque* (1962), qui mettait en dialogue le peintre Paul-Émile Borduas, auteur du *Refus global,* et le chanoine Lionel Groulx connu pour son leitmotiv « Notre maître, le passé », monsieur Lamonde s'est interrogé sur ce que le Québec contemporain, des baby-boomers à la génération X, a fait du passé.

Le 6 juin, dans sa conférence sur la littérature au Québec de 1760 à 1800, l'historien de la littérature Bernard Andrès, de l'Université du Québec à Montréal, a montré que, au terme du XVIIIe siècle, alors que l'on assistait à la naissance de l'imprimerie, du journalisme, de la critique et des premiers réseaux intellectuels, contrairement à l'affirmation de Lord Durham, il existait bien déjà sur le territoire du Québec un peuple doté d'une histoire et d'une littérature émergente, aux couleurs des Lumières.

À l'automne, le sociologue Simon Langlois, de l'Université Laval, prononcera une conférence sur Alexis de Tocqueville et son voyage au Bas-Canada. Il y présentera la lecture sociographique que Tocqueville a faite de la société canadienne de l'époque, ainsi que les éléments d'interprétation se dégageant de son œuvre qui peuvent encore inspirer les analyses contemporaines de la question québécoise.

Dans *Regards croisés sur les chiens en contexte colonial canadien,* Denys Delâge, historien et sociologue au département de sociologie de l'Université Laval, analysera le rapport ambigu des Amérindiens à leurs chiens et le regard que posent les Occidentaux sur ce lien. Il montrera comment, à partir d'une telle perspective, l'étude du chien conduit à penser la société.

Dans le cadre des fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec, les historiens Yvan Lamonde et Fernand Harvey, sociologue de l'Institut national de la recherche scientifique à Québec, se demanderont, lors d'une table ronde intitulée *La rivalité politique et culturelle entre Québec et Montréal,* pourquoi et à quel moment Montréal a ravi à Québec son titre de capitale culturelle. D'autres conférences sur l'histoire de la ville de Québec seront présentées au cours de l'année 2008. À fur et à mesure de leur présentation, les enregistrements des conférences seront diffusés sur le portail Internet de BAnQ, dans la section Baladodiffusion.

**Fondée en 1935, la Société des Dix regroupe 10 spécialistes de l'histoire du Québec et de l'Amérique française. En plus de Yvan Lamonde, Bernard Andrès, Simon Langlois, Denys Delâge et Fernand Harvey, ses membres actuels sont Gilles Gallichan, historien et bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, l'historien de l'art Laurier Lacroix, de l'Université du Québec à Montréal, l'ethnologue Jocelyne Mathieu, de l'Université Laval, l'archéologue et historien Marcel Moussette, de l'Université Laval, et la musicologue Marie-Thérèse Lefebvre, professeure à l'Université de Montréal. Les travaux des Dix paraissent chaque année depuis 1936 dans *Les Cahiers des Dix* (www.unites.uqam.ca/Dix).**

par Isabelle Crevier, agente de recherche,
Direction de la recherche et de l'édition,
et Marthe Léger, archiviste,
Centre d'archives de Montréal



# Les 100 ans de l'hôpital Sainte-Justine

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a récemment mis en ligne sur son portail Internet le premier volet d'une exposition virtuelle sur l'hôpital Sainte-Justine, afin de souligner le centenaire de cette importante institution montréalaise. Dans sa forme finale, ce parcours réunira plus de 80 documents.

## Un peu d'histoire

Au début du XX^e siècle, la ville de Montréal, aux prises avec un taux de mortalité infantile élevé, a besoin d'un hôpital pour accueillir les enfants et les soigner gratuitement. La première femme médecin canadienne-française, Irma LeVasseur, fait appel à Justine Lacoste Beaubien pour mener à terme son projet d'hôpital pédiatrique. L'appui de sa famille ainsi que le zèle et le dévouement des nombreux bénévoles qui l'entourent permettent à Justine Lacoste Beaubien de concrétiser son rêve et l'hôpital Sainte-Justine est inauguré en novembre 1907. Les déménagements et les agrandissements successifs, la spécialisation continue des soins prodigués et la formation dispensée au personnel hospitalier contribueront au développement et à la rapide progression de cette institution.

Le parcours thématique produit par BAnQ, fruit d'une collaboration entre la Direction générale des archives, la Direction de la recherche et de l'édition et la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications, vise à faire connaître à la population la richesse des fonds d'archives de l'institution qui ont trait à l'histoire du centre hospitalier montréalais.

Le premier volet du parcours couvre la période de 1907 à 1957 et met en valeur une quarantaine de documents issus principalement des fonds Famille Justine Lacoste Beaubien, Famille Landry, Famille Lacoste et Conrad Poirier. Des photographies, des coupures de journaux, un acte de mariage, une lettre, un extrait de journal personnel et d'autres documents accompagnés de courts textes permettent au visiteur de suivre l'évolution de l'hôpital, depuis ses débuts jusqu'à son déménagement dans l'actuel édifice du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Les fonds préalablement cités renferment d'autres trésors à exploiter. Le fonds Famille Justine Lacoste Beaubien contient, par exemple, des documents textuels et iconographiques relatifs à l'enfance et à la vie de jeune adulte de Justine Lacoste Beaubien ainsi qu'à son implication dans la fondation et l'administration de l'hôpital. De plus, les 20 journaux intimes de Lady Lacoste (la mère de Justine), qui se trouvent dans le fonds Famille Lacoste, révèlent les activités, les préoccupations et les réflexions d'une personne pieuse, dévouée à sa famille et aux œuvres de charité. Ces cahiers ont été rédigés de 1864 à décembre 1919, c'est-à-dire à la veille du décès de leur auteure. La transcription presque intégrale de ces journaux, probablement faite par Blanche, sœur de Justine, mariée à Joseph-Philippe Landry, se trouve d'ailleurs dans le fonds Famille Landry. Ce dernier fonds comprend en outre des photographies de la famille Lacoste, de la correspondance ainsi que d'autres documents textuels liés à ce clan familial de la bourgeoisie. Enfin, le fonds Conrad Poirier renferme d'autres photographies qui illustrent les nombreuses affiches des campagnes de financement de l'hôpital Sainte-Justine. Depuis la fondation de celui-ci, les campagnes publicitaires et de financement se sont multipliées afin de maintenir la qualité des soins offerts et de contribuer au développement de la pédiatrie moderne.

Le deuxième volet de l'exposition virtuelle, qui couvrira la période de 1957 à 2007, trouvera également ses sources dans ces fonds d'une richesse inégalée. La mise en ligne de cette seconde partie est prévue à l'automne prochain, dans le but de souligner le cinquantenaire du déménagement de l'hôpital dans l'actuel édifice, le 20 octobre 1957.

Les mordus d'histoire et d'actualité apprécieront l'important ouvrage de l'historienne Denyse Baillargeon, *Naître, vivre, grandir : Sainte-Justine, 1907-2007*, qui vient de paraître aux Éditions du Boréal. L'ouvrage peut être emprunté dès maintenant à la Grande Bibliothèque.

Image 1 : Exercices de réducation à l'hôpital Sainte-Justine, 1944. Photographie : Conrad Poirier. Centre d'archives de Montréal, fonds Conrad Poirier.
Image 2 : Tuxedo party par les bénévoles, entre 1950 et 1960. Centre d'archives de Montréal, fonds Famille Justine Lacoste Beaubien.
Image 3 : Justine Lacoste Beaubien, vers 1910. Photographe non identifié. Centre d'archives de Montréal, fonds Famille Landry.
Image 4 : *L'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants*, carte postale, s. l., s. é., entre 1955 et 1962.
Image 5 : L'hôpital Sainte-Justine, situé rue Saint-Denis, près de la rue Roy, vers 1907. Photographe non identifié. Centre d'archives de Montréal, fonds Famille Justine Lacoste Beaubien.
Image 6 : Électroencéphalogramme à l'hôpital Sainte-Justine, 1946. Photographe : Conrad Poirier. Centre d'archives de Montréal, fonds Conrad Poirier.

**LES NEUF CENTRES D'ARCHIVES DE BAnQ**

La Direction générale des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec offre ses services sur tout le territoire québécois grâce à un réseau de neuf centres régionaux. Cette série invite à découvrir l'histoire particulière de chacun de ces centres, de même que les fonds et collections qu'ils conservent.

1

2

# Un centre d'archives et ses partenaires pour une grande région

par NATHALIE GÉLINAS, archiviste,
Centre d'archives de l'Outaouais

Situé à Gatineau, le Centre d'archives de l'Outaouais est né de la régionalisation amorcée par les Archives nationales du Québec au milieu des années 1970. Inauguré en 1977, il s'est vu confier la responsabilité d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine archivistique de la région de l'Outaouais, dont le territoire couvre près de 33 000 km².

Depuis l'automne 2003, le Centre est installé à la maison de la culture de Gatineau où il participe à un partenariat avec un organisme public (la Section de la gestion des documents et des archives de la Ville de Gatineau) et des organismes privés (le Centre régional d'archives de l'Outaouais – seul service d'archives agréé de la région – et la Société de généalogie de l'Outaouais). La clientèle accède ainsi à des ressources documentaires et généalogiques dans un même endroit, appelé Centre d'archives, de généalogie et d'histoire. De plus, le Centre d'archives de l'Outaouais collabore avec des organismes de l'ensemble du territoire dont le mandat est relié aux archives et au patrimoine pour sensibiliser la population à l'importance des archives et soutenir toutes les initiatives visant la conservation des archives et la diffusion de la mémoire collective, entre autres en offrant son aide-conseil.

Le Centre d'archives de l'Outaouais, conjointement avec ses partenaires du milieu des archives, gère une aire d'exposition, connue sous le nom de Vitrines du Centre d'archives, de généalogie et d'histoire. La mission première de cet espace de diffusion est de faire connaître l'histoire régionale en présentant des expositions portant sur des thématiques inspirées par la richesse des fonds détenus par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et ses partenaires.

Bien que de gros incendies survenus au tournant du XXe siècle aient provoqué la perte de nombreux documents, notamment dans les registres d'état civil, les archives conservées au Centre témoignent de l'histoire de l'Outaouais depuis le milieu du XIXe siècle. L'ensemble des fonds représente 1442,08 mètres linéaires de documents textuels, 50 656 cartes et plans, 165 029 photographies et 735 documents audiovisuels. Les chercheurs peuvent repérer les documents qu'ils souhaitent consulter à l'aide de la base de données Pistard qui se trouve sur le portail de BAnQ (www.banq.qc.ca). Le nombre grandissant de documents numérisés, directement en lien avec la base de données, permet aux usagers de consulter les documents en ligne, favorisant ainsi une plus grande accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Les archives privées comprennent des manuscrits, des photographies, des cartes et des plans d'architecture. Elles révèlent notamment l'histoire d'individus et de familles, le développement économique et l'importance de l'industrie forestière dans la région, ainsi que la vitalité culturelle de l'Outaouais. Parmi les principaux fonds privés du Centre, on peut noter le fonds des familles Mackay-Papineau, le fonds Champlain Marcil, le fonds Foster Bennett, le fonds de la famille François-Samuel Mackay, le fonds Aimé Guertin, le fonds de la famille Foran, le fonds James Maclaren Company, le fonds Ernest St-Jean et le fonds de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais. Quant aux archives publiques, elles sont principalement constituées de documents des bureaux régionaux des ministères, des archives judiciaires et des contrats notariés. On peut noter parmi les plus importants les fonds du ministère des Transports, de l'Office de planification et de développement du Québec – Secrétariat au développement des régions, de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, de la cour supérieure, de la cour du magistrat et des cours municipales.

Tous les fonds d'archives, à l'exception de documents protégés par certaines législations ou par des conventions de donation, sont accessibles dans la salle de consultation ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, ainsi que les mardis et mercredis soir de 19 h à 22 h pour les documents ayant fait l'objet d'une réservation ou ceux en libre accès, tels que les microformes. Le chercheur trouvera au Centre une aire de travail accueillante et conviviale où il pourra découvrir son histoire.

**Coordonnées**
Centre d'archives de l'Outaouais
855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9
Téléphone : 819 568-8798
Télécopieur : 819 568-5933
Courriel : anq.gatineau@banq.qc.ca
Internet : www.banq.qc.ca

Image 1
Dessin au fusain de Denis-Benjamin Papineau, réalisé par Lucien Martial en 1931. Centre d'archives de l'Outaouais, fonds Familles Mackay-Papineau.

Image 2
Photo d'une classe de garçons de première année, 1948. Photographe non identifié. Centre d'archives de l'Outaouais, fonds Romulus Beauparlant.

## Des forêts et des hommes 1880-1982

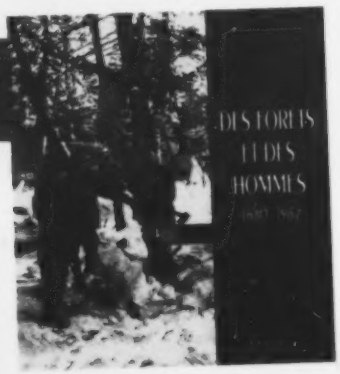


Jusqu'au 10 août 2007

Centre d'archives de Québec

Composée d'une trentaine de photographies noir et blanc provenant des collections de BAnQ, cette exposition réalisée par Les Publications du Québec relate les différentes étapes de l'exploitation de la forêt québécoise sur une période de plus de cent ans. Elle est tirée du livre du même titre écrit par Lynda Dionne et Georges Pelletier et publié dans la collection « Aux limites de la mémoire », éditée par Les Publications du Québec. En complément, le Centre d'archives de Québec de BAnQ propose une quinzaine de photographies portant sur cette thématique provenant de ses fonds d'archives.

## Le Petit Chaperon rouge à pas de loup

Jusqu'au 4 novembre 2007

Grande Bibliothèque,
Espace Jeunes, niveau M

Le rouge du petit manteau, le panier, la galette, la forêt et le loup : qui ne connaît pas l'histoire du Petit Chaperon rouge ? Cette exposition propose une interprétation ludique et colorée d'un conte emblématique de la tradition orale, devenu un classique de la littérature grâce aux versions de Charles Perrault et des frères Grimm. Des illustrations originales, des artefacts, des documents rares et anciens ainsi que des ouvrages plus contemporains entraînent le visiteur dans l'univers « grandeur nature » du Petit Chaperon rouge. En parcourant l'Espace Jeunes, chacun pourra choisir le trajet de la fillette ou celui du loup pour aller « tirer la chevillette » chez la mère-grand dans une forêt mystérieuse.

Commissaires :
Annie Langlois
et Pascale Grenier

Annie Langlois est l'auteure de cinq livres destinés aux jeunes lecteurs et d'une thèse de doctorat portant entre autres sur *Le Petit Chaperon rouge*. Pascale Grenier est bibliothécaire à l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque.

## Parcours identitaires

Jusqu'au 2 septembre 2007

Grande Bibliothèque,
Collection nationale, niveau 1

Réalisée à l'occasion du festival Présence autochtone par BAnQ et Terres en vues, cette exposition ouvre aux visiteurs un réseau de pistes et de signaux dévoilant une quête identitaire aux mille ramifications. Les œuvres sélectionnées dans les collections du Centre d'art indien d'Ottawa suscitent la réflexion sur la spécificité autochtone d'aujourd'hui. Les œuvres de plusieurs artistes des Premières Nations agissent comme des catalyseurs de l'exploration inédite proposée par les commissaires. L'exposition devient ainsi une trame ouverte de conversations croisées. Des livres, des documents sonores, des photographies et des vidéos tirés des collections de BAnQ complètent l'exposition, mettant en relief l'actualité de ce questionnement sur l'identité autochtone.

Commissaires : Tracey Deer et Michel Côté

Mohawk de Kahnawake, Tracey Deer est une cinéaste indépendante. Elle a réalisé *One More River: The Deal That Split the Cree*, prix du meilleur documentaire aux Rendez-vous du cinéma québécois 2005, et *Mohawk Girls*, prix Alanis-Obomsawin du meilleur documentaire, Imagine NATIVE Film and Media Arts Festival 2005. Michel Côté est rédacteur et responsable des arts visuels à Terres en vues. *Parcours identitaires* est sa cinquième collaboration à titre de commissaire avec BAnQ.

## La Bibliothèque de « Ces Messieurs » Le livre chez les Sulpiciens en Nouvelle-France

Jusqu'au 21 octobre 2007

Centre d'archives de Montréal,
salle d'exposition principale

Dans le cadre du 350e anniversaire de l'arrivée des Sulpiciens en Nouvelle-France, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) propose une exposition qui regroupe une cinquantaine d'ouvrages des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles issus de sa collection de livres anciens. Les livres, dont certains ont appartenu à des personnages influents de l'époque, témoignent de la profondeur et de la diversité de la bibliothèque de « Ces Messieurs » de Saint-Sulpice : théologie et piété bien sûr, mais aussi philosophie, littérature, droit, histoire, médecine, architecture, métiers et linguistique. L'exposition permet également, grâce aux nombreuses marques de provenance, de montrer l'apport individuel de certains des premiers Sulpiciens, hommes de Dieu, humanistes et administrateurs, à la formation de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice.

Commissaires : Michel Brisebois et Julie Roy

Michel Brisebois est spécialiste du livre ancien à la Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ.
Julie Roy est archiviste à Bibliothèque et Archives Canada.

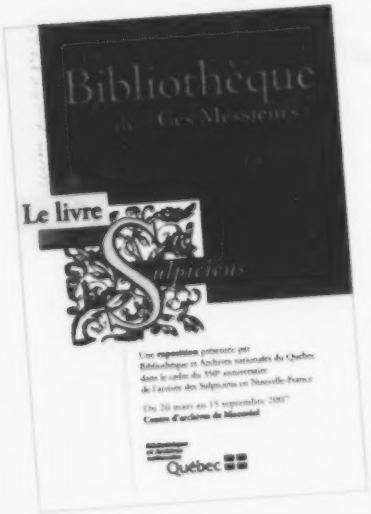


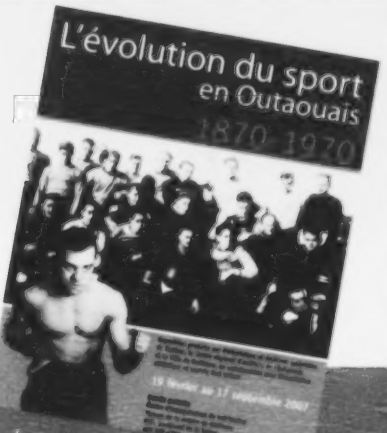


## L'évolution du sport en Outaouais 1870-1970

Jusqu'au 17 septembre 2007

Centre d'archives de l'Outaouais
Vitrines du Centre d'archives,
de généalogie et d'histoire
Maison de la culture de Gatineau

Le sport a toujours fait partie de la vie des communautés. Cette exposition raconte son histoire et son évolution en Outaouais. Elle met en scène des sports méconnus ou simplement disparus : crosse, balle au mur et baseball aquatique. Elle retrace également l'origine de disciplines sportives incontournables ou qui connaissent un regain de popularité, et ce, pour la plus grande joie des sportifs : hockey, baseball, ski, raquette, curling et golf. À travers les textes, les archives et les artefacts, on prendra connaissance de l'influence qu'ont exercée les immigrants, les collèges, le patronat et le milieu ouvrier sur la diversification et la démocratisation de la pratique sportive.

Production : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Centre régional d'archives de l'Outaouais et la Ville de Gatineau, en collaboration avec l'Association athlétique et sociale Hull Volant.

## Actualité de l'estampe au Québec

### Les lauréats du prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau

Du 17 juillet au 18 novembre 2007

Grande Bibliothèque, salle d'exposition principale, niveau M

Célébrant tour à tour les artistes de l'estampe Ludmila Armata, Elmyna Bouchard, Francine Simonin et Louis-Pierre Bougie, l'exposition présente les œuvres de ces lauréats du prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau remis de 2002 à 2005 par le Musée

national des beaux-arts du Québec à un artiste québécois ayant contribué de manière significative au domaine de l'estampe. La Fondation a également participé à l'acquisition d'œuvres de ces quatre artistes pour la collection permanente du Musée national des beaux-arts du Québec ainsi qu'à une publication sur l'œuvre gravé de chacun des lauréats. En 2006, la remise du prix a été remplacée par la réalisation d'une exposition par le Musée. Présentée pour la première fois à Montréal, cette dernière propose un aperçu de l'estampe québécoise actuelle et dévoile des univers artistiques singuliers.

## Graphzines et autres publications d'artistes

Jusqu'au 23 novembre 2007

Centre de conservation, hall

Conçus par des créateurs québécois – photographes, bédéistes, designers, infographistes ou illustrateurs –, les graphzines et autres publications d'artistes présentés dans cette exposition dévoilent quelques-uns des grands courants actuels du domaine du livre d'artiste. Ces ouvrages résolument visuels pastichent des éléments empruntés au récit, à l'inventaire, à l'ouvrage scientifique et au catalogue, et portent un regard tantôt humoristique, tantôt critique sur la société d'aujourd'hui. Les œuvres exposées illustrent la richesse du volet contemporain de la collection de 3000 livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Commissaire : Sylvie Alix

Sylvie Alix est l'auteure de plusieurs publications portant sur le livre d'artiste. Elle a aussi signé de nombreuses expositions organisées dans différentes institutions canadiennes qui exploraient la thématique du livre d'artiste.

## Le Québec et la guerre 1860-1954

Jusqu'au 30 novembre 2007

Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Réalisée par Les Publications du Québec à partir du livre du même titre écrit par Jean-Marie Fallu, cette exposition présente des photographies relatant l'histoire de la participation des Québécois à des conflits, des zouaves pontificaux en Italie au Royal 22e Régiment en Corée. Elle nous fait notamment découvrir Mme Gabrielle Pellerin, une Rimouskoise d'adoption qui correspondait avec un soldat belge durant les deux guerres mondiales et dont le fonds d'archives est conservé au Centre d'archives de BAnQ situé à Rimouski.

## L'esclavage en Nouvelle-France

Du 1er au 5 août 2007

Maison Fornel, Québec
Dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France

Du 8 août 2007 au 11 janvier 2008

Centre d'archives de Québec

L'esclavage en Nouvelle-France n'est pas un sujet enseigné dans les livres d'histoire et il demeure peu connu de l'ensemble de la population. Pourtant, plusieurs fonds d'archives conservés dans les différents centres de BAnQ attestent l'existence de l'esclavage dans la colonie dès le XVIIe siècle. Cette exposition présente des documents tirés des registres d'état civil, des greffes de notaires et des archives judiciaires qui témoignent de la présence d'esclaves d'origine amérindienne et africaine dans la vallée du Saint-Laurent. Leur destin est décrit dans des journaux personnels, dans les *Relations des Jésuites* et dans des récits de voyage, alors que la législation les concernant est inscrite dans les registres des intendants et dans la correspondance officielle.

Commissaire : Denyse Beaugrand-Champagne

Denyse Beaugrand-Champagne est historienne et archiviste de référence au Centre d'archives de Montréal.

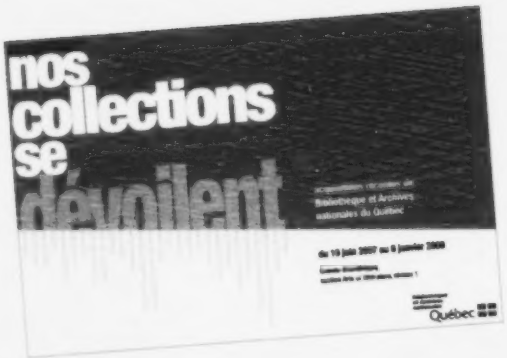


## Nos collections se dévoilent

### Acquisitions récentes de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Jusqu'au 6 janvier 2008

Grande Bibliothèque, Espace de la section Arts et littérature, niveau 1

Cette exposition résolument éclectique ouvre une fenêtre sur la richesse infinie des collections patrimoniales de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et plus particulièrement sur plus de 125 œuvres acquises au cours des trois dernières années. Du document électronique au livre d'artiste, de l'affiche aux dossiers judiciaires, du film à la carte postale, de l'enregistrement sonore au livre précieux, en passant bien sûr par les livres, les textes manuscrits anciens, les photographies, les cartes, les dessins d'architecture et les journaux, le visiteur découvre des ouvrages et des archives qui touchent toutes les disciplines et témoignent de la société québécoise d'hier et d'aujourd'hui. Parmi ceux-ci, des manuscrits de l'écrivain Yves Beauchemin et du poète Paul-Marie Lapointe, des partitions du musicien Clermont Pépin, des gravures de Rodolphe Duguay et de Clarence Gagnon, des archives de personnalités québécoises et de l'époque de la Nouvelle-France.

Commissariat : Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale, BAnQ ; Sylvie Fournier, directrice

## Le patrimoine bâti de l'Outaouais

Du 28 septembre 2007 au 15 septembre 2008

Centre d'archives de l'Outaouais
Vitrines du Centre d'archives, de généalogie et d'histoire
Maison de la culture de Gatineau

D'abord simple lieu de passage, de chasse, de pêche et de troc, l'Outaouais a prospéré au fil du temps, grâce à la richesse de ses ressources naturelles et à l'apport de ses habitants. L'exposition retrace l'évolution du patrimoine bâti de la région depuis le régime seigneurial jusqu'à nos jours. Au-delà de la sauvegarde des maisons anciennes, le visiteur découvrira de nombreux éléments qui ont façonné le paysage de la région : les influences architecturales et économiques, la progression de l'occupation du territoire, des ouvrages tels que les ponts et les barrages et les fléaux naturels.

Une exposition réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Centre régional d'archives de l'Outaouais et la Ville de Gatineau.

## Marcel Dubé : le théâtre d'une société

Du 18 septembre 2007 au 30 mars 2008

Grande Bibliothèque, Collection nationale, niveau 1

À l'occasion du 50e anniversaire de la création d'*Un simple soldat*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) propose un regard rétrospectif sur l'œuvre de Marcel Dubé, prolifique pionnier de la dramaturgie québécoise. De la télévision à la scène, Marcel Dubé s'est fait le témoin des métamorphoses de son époque en prenant le parti d'offrir une voix à une société à la recherche d'elle-même. Mettant en valeur des photographies, des archives inédites, des affiches et des programmes de spectacles tirés du fonds Marcel-Dubé et des collections patrimoniales de BAnQ, l'exposition couvre 20 ans de production théâtrale québécoise, de *Tit-Coq* de Gratien Gélinas (1948) aux *Belles-sœurs* de Michel Tremblay (1968). Elle propose un parcours singulier à travers cette période charnière au cours de laquelle le théâtre d'ici s'est affirmé et diversifié.

Commissaire : Direction de la recherche et de l'édition de BAnQ

Conseiller scientifique : Jean Cléo Godin

Jean Cléo Godin est professeur émérite au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal.

## Les archives d'hier et de demain

Jusqu'au 30 juin 2008

Centre d'archives de Québec, salle Pierre-Georges-Roy

L'exposition *Les archives d'hier et de demain* met en valeur des documents d'archives de diverses époques agrémentés de quelques objets de la collection d'archéologie du ministère de la Culture et des Communications. Elle s'articule autour de trois grandes thématiques : l'histoire de l'archivistique, l'histoire, la mission, les mandats et le développement des Archives nationales du Québec et, finalement, les défis de l'archivistique contemporaine.

Coordonnées complètes des aires d'exposition de BAnQ à

**www.banq.qc.ca**

ou en appelant au 514 873-1100.

TRUCS PRATIQUES

***La désacidification des collections sur papier : une approche préventive de la conservation à long terme***

*La désacidification du papier est un processus complexe qui permet, grâce à un agent alcalin (gazeux ou liquide), de neutraliser les acides présents dans le papier et de fournir une réserve alcaline dans le but de prolonger la durée de vie des documents.*

*Les papiers antérieurs au début du XIXe siècle sont souvent dans un bon état de conservation. Ils ont été fabriqués à partir de chiffons blancs de lin ou de chanvre, qui donnent un papier résistant aux longues fibres contenant peu d'agent acide.*

*La consommation de plus en plus importante de papier amène les papetières, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, à mécaniser sa fabrication. C'est ainsi qu'apparaît le papier fait de pâte de bois. Celle-ci donne un papier moins résistant parce qu'elle a des fibres plus courtes. Elle contient des agents acides qui rendent les papiers fragiles et friables ; ils s'autodétruisent sans aucune manipulation.*

*Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) n'est pas épargnée par ce mal des temps modernes. L'acidité touche plusieurs milliers de documents de ses collections, dont une portion importante est soustraite à la consultation en raison de sa fragilité. D'où l'importance de procéder à la désacidification des collections de BAnQ.*

***Choix du système***

*Une étude a été entreprise en 1990 par la Library of Congress pour évaluer les systèmes de désacidification de masse en activité dans le monde. L'étude est basée sur une série de critères très rigoureux, correspondant aux normes de conservation en vigueur. Ses résultats ont révélé qu'aucun des systèmes ne respectait la totalité des critères.*

*En 1995, le système de désacidification de masse Bookkeeper de Preservation Technologies Inc., une entreprise de la Pennsylvanie, aux États-Unis, qui n'avait pas été évalué en 1990 parce qu'il était à l'état expérimental, a réussi à satisfaire à tous les critères de la Library of Congress. Sur la base de cette évaluation, BAnQ a donc retenu ce procédé de désacidification.*

***Le procédé Bookkeeper***

*Ce système, non aqueux, fonctionne sur la base de trois composantes : des microparticules (moins de 1 micron) d'oxyde de magnésium qui pénètrent et restent dans les fibres du papier ; du perfluorocarbone qui sert de transporteur liquide pour l'oxyde de magnésium avec la particularité de ne pas dissoudre les encres et les colles, ni de faire gonfler les fibres du papier comme l'eau ; et finalement un dispersant, qui évite que les particules d'oxyde de magnésium ne se coagulent, permettant à celles-ci de mieux circuler à travers les fibres et de se déposer uniformément.*

*À la fin du processus, les documents ont un pH moyen de 9,5 et une réserve alcaline moyenne de 2 %, ce qui leur permet de résister aux attaques d'acidité futures et prolonge ainsi les effets de neutralisation. La durée de vie du document est multipliée par six. Aucun préconditionnement des documents, tel le séchage, n'est nécessaire. La présélection est simple. Seuls les documents trop fragiles sont soustraits à la désacidification parce qu'ils risquent de s'abîmer dans le processus.*

*Depuis 1998, BAnQ a désacidifié près de 100 000 documents. Le programme de désacidification se poursuit.*

*par* Richard Thouin, *directeur de la sauvegarde des collections, avec la collaboration de* Marie-Claude Rioux, *restauratrice, Direction de la sauvegarde des collections*

Reliure d'art de Simone Benoît Roy, vers 1969. Ouvrage : Albert Gleizes, Vers une conscience plastique : la forme et l'histoire, Paris, Jacques Povolozky, 1932.

***Le livre... en tenue de soirée***

*Parée de ses plus beaux atours, la reliure d'art invite le lecteur à se laisser séduire autant par le regard que par le toucher. Tour à tour élégantes et somptueuses, habillées de cuir, de soie, de velours, de peaux de chagrin, d'anguille, de lézard ou de galuchat, les reliures d'art restent encore aujourd'hui les joyaux d'un métier du livre et d'un art méconnus.*

*Soucieuse de mieux faire connaître le savoir-faire des relieurs québécois, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a accordé, en 2006-2007, une attention toute particulière à la mise en valeur et au développement de sa collection patrimoniale de reliures d'art, qui compte actuellement plus de 150 titres.*

*D'une part, une exposition d'envergure sur la reliure d'art québécoise a été présentée d'octobre 2006 à avril 2007 à la Grande Bibliothèque. Placée sous la responsabilité de la commissaire Danielle Blouin, l'exposition Une histoire de la reliure d'art au Québec a permis de découvrir près d'une quarantaine d'œuvres de grands créateurs. D'autre part, BAnQ a déployé des efforts soutenus pour enrichir sa collection patrimoniale en faisant l'acquisition de plus de 100 reliures d'art.*

*Plusieurs reliures ont été acquises dans le cadre du programme d'acquisition de reliures d'art de BAnQ. Créé en 1998, ce programme annuel vise essentiellement les reliures d'art contemporaines. Ses objectifs sont de :*

- *poursuivre le développement de la Collection patrimoniale québécoise ;*
- *conserver des œuvres qui témoignent de l'évolution de la reliure d'art et particulièrement de la production contemporaine ;*
- *diffuser auprès du public, des chercheurs et des spécialistes les réalisations remarquables du domaine des métiers du livre ;*
- *soutenir la création et la production de la reliure d'art au Québec ;*
- *encourager une relève professionnelle en reliure d'art.*

*Les reliures reçues dans le cadre du programme sont d'abord évaluées par un jury composé de cinq membres extérieurs. Des recommandations sont ensuite formulées à la direction de BAnQ quant aux œuvres à acquérir. L'édition 2006-2007 du programme a permis à BAnQ d'enrichir ses collections de reliures réalisées par Ghislaine Bureau, Lise Dubois, Hélène Francœur, Aline Mauger, Louise Mauger, Lucie Morin et Isabelle Poitras.*

*L'institution a aussi consolidé sa collection de reliures d'art en effectuant des achats rétrospectifs. Ainsi, en février et mars derniers, plus de 25 reliures d'art produites entre 1930 et 2000 sont venues s'ajouter aux dernières acquisitions. Ce rattrapage a rendu la collection de BAnQ plus représentative de l'évolution des arts graphiques et de la reliure d'art au Québec. Des œuvres de Simone Benoît Roy, Nicole Billard, Lorraine Choquet, Edmond Fournier, Jacques Fournier, Louise Genest, Jean-Charles Gingras, Louis Grypinich et Pierrette McCullough se sont ainsi ajoutées aux fonds existants.*

*Enfin, BAnQ a eu le privilège de recevoir en don près de 65 reliures d'art d'Odette Drapeau, artiste de grande renommée. Ces documents, produits entre 1995 et 2004, s'ajoutent aux 44 autres œuvres de cette artiste que l'institution conservait.*

*par* Sylvie Fournier, *directrice des acquisitions de la Collection patrimoniale*

## Des rencontres intéressantes à ne pas manquer avec des écrivains :

# Midis littéraires de la Grande Bibliothèque 2007-2008

par Line Petitclerc, chargée de projet pour les spectacles littéraires et conférences, Direction de la programmation culturelle

La programmation de la prochaine saison s'annonce passionnante pour les amoureux de la littérature qui pourront rencontrer des écrivains québécois reconnus. Les *Midis littéraires de la Grande Bibliothèque* offrent tous les deuxièmes jeudis du mois de longs entretiens au cours desquels Aline Apostolska, auteure et journaliste culturelle, interviewe des écrivains sur leur vie et leur parcours littéraire. Ces rencontres d'une durée d'une heure et demie sont une occasion unique d'entendre les confidences des auteurs et permettent de comprendre le processus de transformation du réel en fiction ou en poésie ainsi que l'interaction entre la vie et l'œuvre des créateurs. L'entretien aborde autant le travail de l'écrivain, ses sources d'inspiration et ses rituels d'écriture que les aspects de sa vie qui ont fait naître le désir de création.

**Les invités pour la saison 2007-2008 sont :**

| | |
|---|---|
| 2007 | |
| 13 septembre | Michel Tremblay |
| 11 octobre | Naïm Kattan |
| 8 novembre | Marie-Sissi Labrèche |
| 13 décembre | Neil Bissoondath |
| 2008 | |
| 10 janvier | Denise Desautels |
| 14 février | Michel Marc Bouchard |
| 13 mars | Andrée Laberge |
| 10 avril | Louise Dupré |
| 8 mai | Stéphane Bourguignon |
| 12 juin | Robert Lalonde |

En plus de ces auteurs d'ici, les *Midis littéraires* 2007-2008 proposeront des rencontres hors série avec des écrivains francophones d'ailleurs. Ces entretiens seront annoncés dans le *Calendrier des activités publiques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* et sur le portail Internet de l'institution (www.banq.qc.ca).

On peut aussi trouver sur ce site les enregistrements en baladodiffusion des *Midis littéraires* de la dernière saison, avec Dany Laferrière, Gaétan Soucy, Hélène Dorion, Alain Mabanckou, Jean-François Beauchemin et Jacques Godbout. Ces rencontres sont de véritables trésors qui permettent de pénétrer au cœur de la création littéraire.

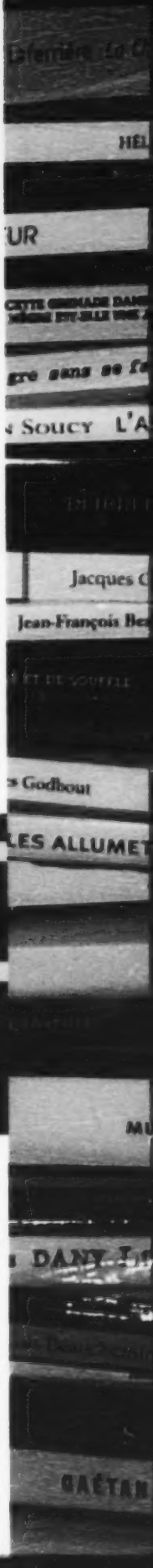

# BAnQ participe
## aux Journées de la culture à la grandeur du Québec

par Geneviève Dubuc, coordonnatrice des événements publics,
Direction des communications et des relations publiques

**Pendant les Journées de la culture des 28, 29 et 30 septembre 2007, les édifices de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) fourmilleront d'animation, puisque près d'une vingtaine d'activités seront organisées au Québec, dans les neuf centres d'archives de l'institution, ainsi qu'à Montréal à la Grande Bibliothèque et au Centre de conservation.**

### Dans les centres d'archives

À Québec, à Rimouski, à Montréal, à Trois-Rivières, à Rouyn et à Sept-Îles, les visiteurs pourront découvrir les richesses des collections et des services des centres d'archives de BAnQ au moyen d'ateliers, de visites commentées, de présentations de documents ou d'initiations à la recherche, alors qu'à Saguenay, des classes d'une école primaire auront l'occasion de se familiariser avec la réalité de la conservation et de la mise en valeur des documents d'archives. Quant au Centre d'archives de l'Outaouais, il inaugurera une exposition sur l'évolution du patrimoine bâti dans la région et lancera un portail sur le sujet.

### À la Grande Bibliothèque

BAnQ organisera ou accueillera également à la Grande Bibliothèque plusieurs activités sur le thème proposé dans le Quartier latin par les Journées de la culture, soit « Cinéma et littérature ».

Une table ronde réunira à l'Auditorium un auteur, un réalisateur, un spécialiste et un acteur qui discuteront de l'adaptation cinématographique d'un texte littéraire, avec projection d'extraits de film à l'appui.

À l'Espace Jeunes, l'atelier *Nuit d'orage – du livre au court-métrage* présentera les étapes de fabrication d'un film d'animation et proposera une rencontre avec l'auteur, illustratrice et réalisatrice Michèle Lemieux.

L'Association des cinémas parallèles animera deux ateliers pour les petits et les grands portant sur le contact tactile avec la pellicule et sur les secrets de la fabrication de la revue *Ciné-Bulle*.

À l'extérieur de la Grande Bibliothèque, le Wapikoni mobile et Vidéo Paradiso proposeront une journée interculturelle et multidisciplinaire destinée aux jeunes, qui pourront partager leur amour de la musique.

La Magnétothèque présentera pour sa part dans l'Auditorium une soirée littéraire composée de lectures de textes choisis par des artistes et certains de ses bénévoles.

### Au Centre de conservation

L'équipe de la sauvegarde des collections de BAnQ présentera le travail relatif à la restauration des documents et à la préparation muséologique en vue des expositions.

La description de toutes les activités se trouve sur le site Internet des Journées de la culture au www.journeesdelaculture.qc.ca.

# Les trésors de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
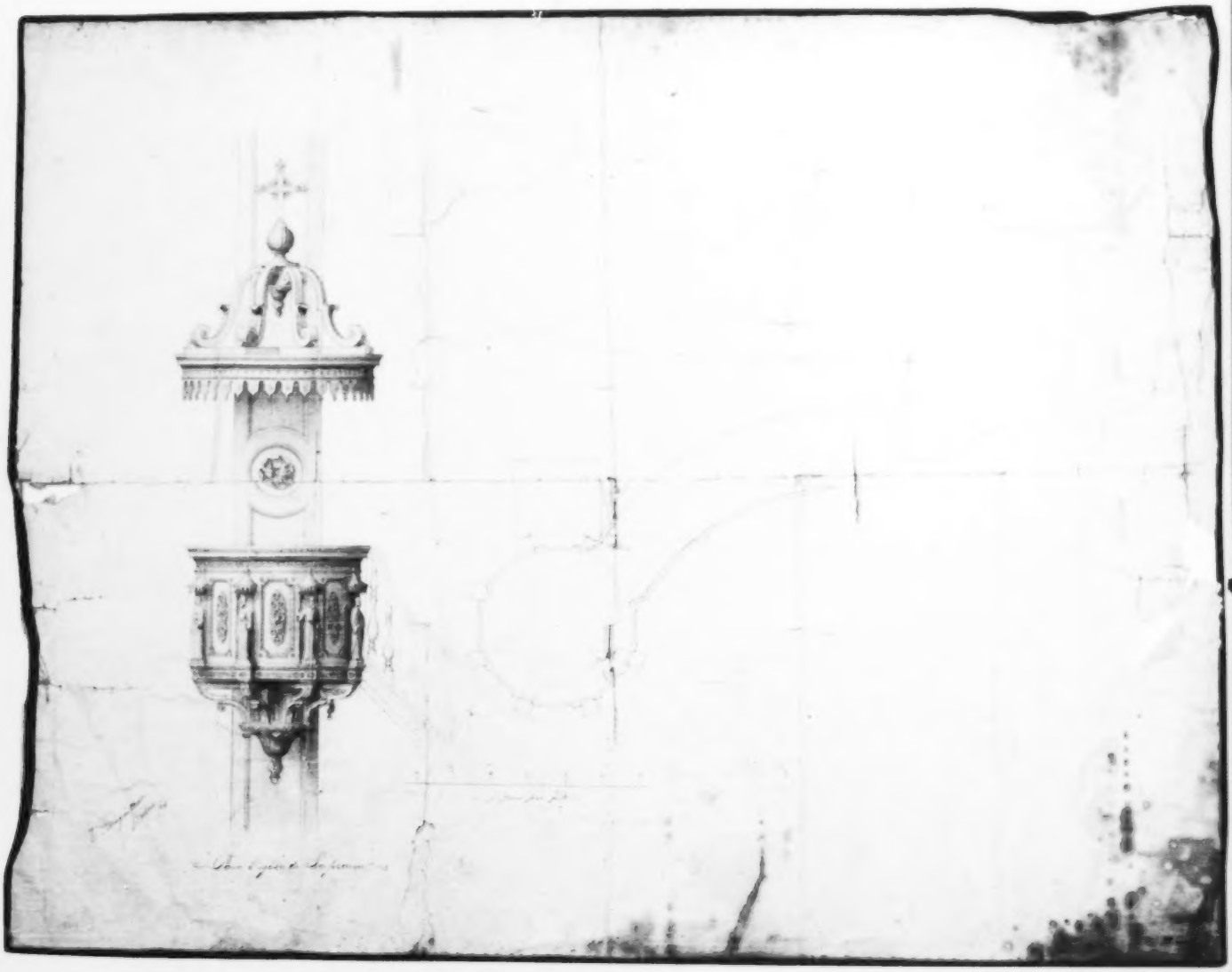
Dessin d'architecture, réalisé par Victor Bourgeau,
de la chaire de l'église de La-Nativité-de-La-Prairie, 1864.
Centre d'archives de Montréal, fonds Paroisse
de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge, église de La-Nativité-de-La-Prairie.